

# COMPTES CONSOLIDÉS

## AU 31 DÉCEMBRE 2020

The logo for ES GROUP features the letters 'ES' in a large, white, stylized font with a horizontal line through the middle of the 'S'. Below 'ES', the word 'GROUP' is written in a smaller, white, sans-serif font. The background of the logo area is a dark blue hexagonal grid with various icons: a chain link, a circular refresh arrow, a fingerprint, and gears.

SYSTÈMES CRITIQUES INTELLIGENTS CYBERPROTÉGÉS

---

# Sommaire

---

I – Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2020	3
II – Compte de résultat consolidé	4
III – Tableau de flux de trésorerie	5
IV – Variation des capitaux propres	6
V – Notes aux comptes consolidés 2020	7
Note 1 - Principes comptables	8
Note 2 - Périmètre de consolidation	15
Note 3 - Informations sectorielles des activités poursuivies	15
Note 4 - Goodwill, immobilisations incorporelles et droits d'utilisation liés au contrat de location	18
Note 5 - Immobilisations corporelles	20
Note 6 - Titres mis en équivalence	21
Note 7 - Actifs financiers, Autres Titres non consolidés, Prêts, Créances et Trésorerie	21
Note 8 - Impôts différés actifs	23
Note 9 - Stocks et en-cours de production	23
Note 10 - Actifs sur contrats, Clients et autres Débiteurs Courants	23
Note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	24
Note 12 - Capitaux Propres	24
Note 13 - Provisions non courantes et courantes	26
Note 14 - Avantages du personnel	26
Note 15 - Passifs financiers et Endettement net (-)/ Trésorerie nette (+)	27
Note 16 - Dettes sur Obligations Locatives	30
Note 17 - Autres passifs courants et non courants	30
Note 18 - Personnel	30
Note 19 - Amortissements et provisions d'exploitation	31
Note 20 - Autres charges et produits opérationnels	31
Note 21 - Résultat financier	32
Note 22 - Impôt sur les résultats	33
Note 23 - Gestion des risques de marché	33
Note 24 - Engagements hors bilan	36
Note 25 - Honoraires d'audit et de conseil pris en charge au compte de résultat	37
Note 26 - Transactions avec les parties liées	37
Note 27 - Evènements postérieurs à la clôture	38

---

## I – Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2020

### Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Goodwill	4	57 609	57 609
Immobilisations incorporelles	4	25 053	26 744
Droits d'utilisation liés aux contrats de location	4	17 615	20 517
Immobilisations corporelles	5	4 790	5 073
Titres mis en équivalence	6	57	57
Actifs financiers non courants	7	48 822	46 962
Impôts différés	8	936	1 010
<b>Actif non courant</b>		<b>154 882</b>	<b>157 972</b>
Stocks et en-cours	9	2 852	1 918
Actifs sur contrats	10	77 102	77 597
Clients et autres débiteurs	10	45 521	60 183
Créances financières courantes	7	14 993	13 972
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	82 975	42 854
<b>Actif courant</b>		<b>223 443</b>	<b>196 524</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>378 325</b>	<b>354 496</b>

### Passif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Capital social		24 568	24 568
Primes liées au capital		74 950	74 950
Actions propres		(540)	(545)
Réserves consolidées		(35 099)	(27 551)
<b>Capitaux propres du Groupe</b>	<b>12</b>	<b>63 879</b>	<b>71 422</b>
Intérêts minoritaires		-	-
<b>Capitaux propres</b>		<b>63 879</b>	<b>71 422</b>
Provisions non courantes	13	2 591	3 182
Avantages du personnel	14	11 445	11 446
Emprunts et passifs financiers	15	71 716	43 334
Dette sur obligation locative non courante	16	12 657	15 855
<b>Passif non courant</b>		<b>98 409</b>	<b>73 817</b>
Provisions courantes	13	1 326	2 266
Concours bancaires courants	15	6 581	12 329
Autres emprunts et passifs financiers	15	43 830	43 637
Dette sur obligation locative courante	16	4 970	4 670
Passifs sur contrats	17	55 069	45 607
Fournisseurs et autres créiteurs	17	104 261	100 748
<b>Passif courant</b>		<b>216 037</b>	<b>209 257</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>378 325</b>	<b>354 496</b>

## II – Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires		209 301	229 955
Autres produits de l'activité		94	115
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>209 395</b>	<b>230 070</b>
Achats et charges externes		(73 712)	(86 679)
Impôts, taxes et versements assimilés		(2 534)	(2 297)
Charges de personnel		(118 612)	(117 943)
Autres charges d'exploitation		(580)	(780)
Amortissements	19	(4 154)	(3 651)
Provisions	19	871	(298)
Amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location	4	(4 618)	(4 310)
<b>Marge opérationnelle</b>		<b>6 056</b>	<b>14 112</b>
Amortissements des actifs incorporels affectés		(680)	(659)
Autres produits opérationnels	20	1 173	1 612
Autres charges opérationnelles	20	(7 484)	(4 873)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(935)</b>	<b>10 192</b>
Intérêts financiers relatifs aux contrats de location	21	(726)	(781)
Résultat financier	21	(3 747)	(4 022)
<b>Résultat avant impôts des activités poursuivies</b>		<b>(5 408)</b>	<b>5 389</b>
Impôts sur le résultat	22	(2 126)	(2 381)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	6	-	-
<b>Résultat généré par les activités poursuivies</b>		<b>(7 534)</b>	<b>3 008</b>
<b>Résultat net</b>		<b>(7 534)</b>	<b>3 008</b>
Dont intérêts minoritaires		-	-
Dont part du Groupe		(7 534)	3 008
<b>Résultat du Groupe par action :</b>			
Résultat net		(0,31)	0,12
Résultat net dilué		(0,31)	0,12
Résultat net des activités poursuivies		(0,31)	0,12
Résultat net dilué des activités poursuivies		(0,31)	0,12

### Etat du résultat global consolidé :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(7 534)</b>	<b>3 008</b>
Ecart de change sur conversion des activités à l'étranger	(67)	(2)
Financement investissement net dans filiale étrangère	(1)	66
Sous-total des éléments recyclable en résultat	(68)	64
Changements d'hypothèses actuarielles, non recyclables en résultat	66	(1 041)
<b>Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>(2)</b>	<b>(977)</b>
<b>Résultat net global</b>	<b>(7 536)</b>	<b>2 031</b>
Dont part du Groupe	(7 536)	2 031
Dont part des minoritaires	-	-

### III – Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)		31/12/2020	31/12/2019
<b>Résultat net consolidé des activités poursuivies</b>		<b>(7 534)</b>	<b>3 008</b>
Quote-part résultat mises en équivalence		-	-
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
Amortissements (yc impact IFRS 16) et provisions		8 374	8 133
Produits non cash		-	205
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés		(184)	58
Variations des impôts différés actifs		15	418
Charges d'intérêts IFRS 16		726	782
Coût de l'endettement financier net (hors IFRS 16)		3 266	3 477
Charge d'impôt de l'exercice		2 126	1 962
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt versé</b>	<b>A</b>	<b>6 789</b>	<b>18 043</b>
Impôt versé	<b>B</b>	(1 911)	(1 962)
Variation du BFR lié aux activités poursuivies	<b>C</b>	27 555	5 352
Variation de la créance Crédit Impôt Recherche et CICE de la période	<b>C'</b>	(2 721)	(3 411)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>E=A+B+C+C'</b>	<b>29 712</b>	<b>18 022</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(3 176)	(5 060)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	(375)
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers		(383)	-
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers		34	14
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>F</b>	<b>(3 525)</b>	<b>(5 421)</b>
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		43 881	15 927
Remboursements d'emprunts (y compris location financement)		(15 333)	(10 587)
Achats/ventes d'actions d'autocontrôle		(8)	80
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	(981)
Remboursement de la dette de location et intérêts versés		(5 319)	(4 931)
Coût endettement financier net versé (yc intérêts versés conversion OCA en 2019)		(3 266)	(4 230)
Autres produits et charges financières		-	12
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>G</b>	<b>19 955</b>	<b>(4 710)</b>
Incidence des variations du cours des monnaies étrangères	<b>H</b>	(273)	98
Incidence des variations de périmètre (dont Entrée Moltek 1er janvier 2019)	<b>I</b>	-	(840)
<b>Variation nette de trésorerie</b>	<b>J=E+F+G+H+I</b>	<b>45 869</b>	<b>7 149</b>
<b>Trésorerie en début de période</b>	<b>J</b>	<b>30 525</b>	<b>23 376</b>
<b>Trésorerie en fin de période (note 11)</b>	<b>K</b>	<b>76 394</b>	<b>30 525</b>

## IV – Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Total part du Groupe	Part des Minoritaires	Capitaux propres consolidés
<b>Situation au 31/12/2018</b>	<b>23 476 030</b>	<b>23 476</b>	<b>72 113</b>	<b>(28 064)</b>	<b>(269)</b>	<b>(699)</b>	<b>66 557</b>	-	<b>66 557</b>
<b>Impact de la norme IFRS 3 PPA dépréciation</b>	-	-	-	<b>(230)</b>	-	-	<b>(230)</b>	-	<b>(230)</b>
<b>Situation au 01/01/2019</b>	<b>23 476 030</b>	<b>23 476</b>	<b>72 113</b>	<b>(28 294)</b>	<b>(269)</b>	<b>(699)</b>	<b>66 327</b>	-	<b>66 327</b>
Résultat de la période	-	-	-	3 008	-	-	<b>3 008</b>	-	3 008
Gains et pertes reconnus directement en capitaux propres	-	-	-	(975)	(2)	-	<b>(977)</b>	-	(977)
<b>Résultat net, gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	-	-	-	<b>2 033</b>	<b>(2)</b>	-	<b>2 031</b>	-	<b>2 031</b>
Variation des titres d'autocontrôle	-	-	-	(38)	-	154	<b>116</b>	-	116
Distribution de dividendes	-	-	-	(981)	-	-	<b>(981)</b>	-	(981)
Conversion OCA Période	1 092 436	1 092	2 837	-	-	-	<b>3 929</b>	-	3 929
<b>Situation au 31/12/2019</b>	<b>24 568 466</b>	<b>24 568</b>	<b>74 950</b>	<b>(27 280)</b>	<b>(271)</b>	<b>(545)</b>	<b>71 422</b>	-	<b>71 422</b>
<b>Situation au 01/01/2020</b>	<b>24 568 466</b>	<b>24 568</b>	<b>74 950</b>	<b>(27 280)</b>	<b>(271)</b>	<b>(545)</b>	<b>71 422</b>	-	<b>71 422</b>
Résultat de la période	-	-	-	(7 534)	-	-	<b>(7 534)</b>	-	(7 534)
Gains et pertes reconnus directement en capitaux propres	-	-	-	65	(67)	-	<b>(2)</b>	-	(2)
<b>Résultat net, gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	-	-	-	<b>(7 469)</b>	<b>(67)</b>	-	<b>(7 536)</b>	-	<b>(7 536)</b>
Variation des titres d'autocontrôle	-	-	-	(12)	-	5	<b>(7)</b>	-	(7)
<b>Situation au 31/12/2020</b>	<b>24 568 466</b>	<b>24 568</b>	<b>74 950</b>	<b>(34 761)</b>	<b>(338)</b>	<b>(540)</b>	<b>63 879</b>	-	<b>63 879</b>

## V – Notes aux comptes consolidés 2020

### Préambule

Le groupe CS GROUP est maître d'œuvre pour la conception, l'intégration et l'exploitation de systèmes critiques intelligents cyber-protégés ; il intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur de ses clients.

CS GROUP, société mère du groupe est une société anonyme de droit français dont le siège social est à Paris, 54-56 Avenue Hoche. CS GROUP est cotée à Paris sur le marché Euronext d'Euronext (code ISIN FR0007317813).

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 de la société CS GROUP ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation par le Conseil d'Administration du 26 mars 2021.

### Faits marquants

En 2020 la pandémie Covid-19 a bouleversé avec une ampleur inégalée l'environnement macroéconomique général. Afin de minimiser l'impact de la crise sanitaire et économique, le Groupe a mis en place des cellules de crise et une gouvernance adaptée afin d'adapter les organisations et d'assurer la poursuite des activités. Dans tous les cas possibles, la continuité de service auprès de ses clients a été maintenue. Pour autant, un certain niveau de perte d'activité n'a pu être évité.

L'ensemble des mesures compensatoires prévues dans le cadre de la politique de soutien aux entreprises déployée par les états a été mis en œuvre dans les pays où CS GROUP opère, mesures telles que le recours à l'activité partielle et la mobilisation de lignes de financement auprès des banques partenaires du Groupe. Notamment des Prêts Garantis par l'Etat accordés aux filiales du groupe en France pour un mon-

tant total de 31 M€ et bénéficiant d'un différé de remboursement de deux ans contribuent à renforcer la liquidité du groupe. (Voir note 1.2 de l'annexe sur les conséquences de la crise sanitaire)

Malgré ce contexte inédit et difficile, dont l'issue est encore incertaine, CS GROUP a finalisé en 2020 des étapes importantes de sa réorganisation interne avec les changements de nom de CS GROUP - France et CS Novidy's ainsi que l'apport partiel d'actif de la branche Cyber de CS Systèmes d'Information à CS Novidy's et la transmission universelle de patrimoine de Diginext au sein de sa filiale CS Systèmes d'Information devenue, au 1er mai, CS GROUP - France. Un plan d'intégration énergique a été mis en œuvre, avec pour objectif notamment de mettre sous contrôle les programmes du périmètre ex-Diginext, pour répondre, soit à des difficultés d'avancement, soit à l'attente d'autorisations liées à la réglementation ITAR.

Concernant le projet dont les difficultés avaient été évoquées dans les Faits Marquants des Etats Financiers 2019, le Groupe a finalisé un plan d'action qui a été agréé par le Client au cours du deuxième trimestre 2020, ce qui a permis de débloquer une facturation qui a été réglée en juin 2020. Les réunions de travail tenues depuis ont confirmé que le projet est revenu dans un mode collaboratif. Les progrès techniques faits sur ce projet ont été reconnus par le Client contractuel. Il reste à converger sur le niveau des performances acceptables par le Client final.



## Note 1 - Principes comptables

### 1.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretation Committee).

Ces principes, décrits de la note 1.8 à la note 1.21 du présent document, sont identiques avec ceux utilisés dans le cadre de la clôture au 31 décembre 2019.

Les nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB, obligatoirement applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 sont rappelées ci-dessous:

Texte	Description	Première application	Adoption UE
Amendements à IFRS 3	Précise ce qu'est une activité	1er janvier 2020	Oui
Amendements à IAS 1 et IAS 8 (définition de la matérialité des états financiers)	Clarifie la définition du terme « significatif »	1er janvier 2020	Oui
Amendements au cadre conceptuel	Actualise les références au cadre conceptuel de certaines normes IFRS	1er janvier 2020	Oui
Amendement IAS39, IFRS7, IFRS9	Concerne la réforme des taux d'intérêt de référence	1er janvier 2020	Oui
Amendements à IFRS 16*	Aménagement des loyers Covid-19	1er juin 2020	Oui

\*Texte non obligatoire/anticipation possible sous réserve d'approbation par l'UE

Ces nouvelles normes sont sans incidence sur le Groupe.

### 1.2 Conséquences de la pandémie Covid-19 sur les comptes consolidés de l'exercice

La crise sanitaire et économique avec ses mesures de confinement a eu des conséquences diverses, selon les BU, sur les activités opérationnelles et commerciales. Le secteur aéronautique, qui représentait en 2019 environ 20 % du chiffre d'affaires du Groupe, a été particulièrement touché au premier semestre. Les autres activités ont mis en évidence plusieurs facteurs de résilience du Groupe : le métier d'intégrateur de système, le portefeuille technologique accumulé, la base de clientèle institutionnelle (défense, espace, énergie, ...), un carnet de commandes élevé à un niveau historique et une situation financière améliorée.

La pandémie Covid-19 a conduit à mettre en œuvre des mesures opérationnelles afin d'assurer la sécurité des personnes, la mise en place des protocoles sanitaires, la poursuite des activités et l'adaptation des organisations.

Les éléments affectant les postes comptables des comptes consolidés de l'exercice 2020 sont présentés ci-après :

#### Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est majoritairement constitué de contrats au forfait (conception et de livraison de systèmes complexes) ainsi que de contrats de services. Conformément à IFRS 15, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu à l'avancement des coûts de dépenses. La crise sanitaire a engendré des inefficacités (sous-activité, réorganisations, temps relatifs à la gestion de la crise et retards de planning...) Selon IFRS 15, ces coûts ne participent pas à la mesure de l'avancement des dépenses, et ne génèrent donc pas de chiffre d'affaires. Ils sont néanmoins comptabilisés au sein de la marge opérationnelle (courante) dès lors qu'ils sont encourus.

#### Mesures de soutien des Etats

En France le dispositif d'activité partielle a été appliqué jusqu'en septembre 2020 et poursuivi, à un niveau très marginal, jusqu'à fin janvier 2021. Les mesures de soutien de l'Etat (chômage partiel, incitations au maintien de l'emploi...) sont enregistrées en réduction des coûts concernés. Le surcoût de maintien du salaire ou reste à charges employeur (convention Syntec), quant à lui, a été comptabilisé en autres charges opérationnelles.

Voir note 20 – Autres produits et charges opérationnels

Également, au Canada et aux Etats-Unis, les aides et subventions des états attribuées dans le cadre de mesures d'incitation au maintien dans l'emploi ont été reconnues en réduction des charges de personnel dans les comptes des entités locales du groupe.

#### Autres Charges opérationnelles

Le groupe a fait face à des surcoûts logistiques : achats d'équipements de protection (gel, masque matériel de mise en place du protocole sanitaire) et dépenses liées à la généralisation du télétravail. Ces surcoûts, uniques et inhabituels, ont été comptabilisés en autres charges opérationnelles.

Voir note 20 – Autres produits et charges opérationnels.

#### Écarts d'acquisition

Les conséquences de la crise Covid-19 sont susceptibles de constituer un indice de perte de valeurs. Dans ce contexte, les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'une revue attentive et de tests de leur valeur. Les analyses menées dans ce cadre sont décrites dans la note 4.1. Aucune perte de valeur n'a été constatée à ce titre dans les comptes 2020.



Voir Note 4 – Goodwill et immobilisations incorporelles.

### Risque de crédit

Du fait de la typologie de ses activités et de ses grands comptes et donneurs d'ordre du secteur public, l'exposition du Groupe au risque de crédit sur les activités opérationnelles n'a pas conduit à reconsidérer dans les comptes de l'exercice 2020 le niveau habituel de pertes de crédit attendues sur le poste client.

### Autres actifs

Le Groupe a procédé à la revue des autres actifs: stocks, coûts d'exécution des contrats, frais de développement capitalisés, impôts différés actifs. Cette analyse n'a pas généré de dépréciation nouvelle du fait de la crise sanitaire au cours de l'exercice 2020.

### Risque de liquidité

Dès le début de la crise sanitaire le Groupe a appliqué le dispositif de report de paiement des cotisations sociales mis en place par le gouvernement dans le cadre des mesures d'accompagnement des entreprises afin de préserver sa trésorerie dans un contexte économique devenu très incertain. Le report

des cotisations sociales, appliqué lors du premier confinement au 31 mai 2020 et au mois de novembre lors du deuxième confinement, sera remboursé selon un plan d'échelonnement accordé par les organismes sociaux. La dette sera entièrement soldée au plus tard à fin septembre 2021.

Voir Note 17 – Autres passifs courants et non courants

Par ailleurs le Groupe a pris des mesures supplémentaires pour renforcer sa liquidité. Les entités CS GROUP - France et CS Novidy's ont engagé dès avril 2020 une démarche de mise en place de « Prêt Garanti par l'Etat » et sollicité, respectivement 27 M€ et 4 M€, auprès de leurs banques partenaires. La totalité des prêts a été mise à la disposition de CS GROUP – France et CS Novidy's par les banques début août et début septembre 2020. Les PGE sont accordés contractuellement pour 1 an, il a été opté d'allonger la maturité pour 6 années supplémentaires au maximum. Les taux applicables sont fixés par décret.

Voir aussi Note 16 - Passifs financiers et endettement.

## 1.3 Nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2021

Les textes suivants sont d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2021. Ils ont été publiés par l'IASB le 27 août 2020, adoptés dans l'UE le 13 janvier 2021 et publiés au Journal Officiel de l'UE le 14 janvier 2021 :

- amendements de la norme IFRS 9 – Instruments financiers,
- amendements de la norme IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir,

- amendements de la norme IFRS 16 – Contrats de Location relatifs à la réforme des taux de référence (Phase 2).

Le processus de détermination par CS GROUP des impacts potentiels de l'application de ces amendements de normes sur le compte de résultat, le résultat global, le bilan, les flux de trésorerie et le contenu des notes annexes aux états financiers consolidés est en cours.

Texte	Première application	Adoption UE
Amendements de la norme IFRS 9 – Instruments financiers	1 <sup>er</sup> janvier 2021	Oui
Amendements de la norme IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir	1 <sup>er</sup> janvier 2021	Oui
Amendements de la norme IFRS 16 – Contrats de Location relatifs à la réforme des taux de référence (Phase 2)	1 <sup>er</sup> janvier 2021	Oui

## 1.4 Consolidation

CS GROUP et les sociétés placées sous son contrôle exclusif sont intégrées globalement. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote. Les entités dans lesquelles le groupe ne détient ni ne dispose de la moitié des droits de vote mais a contractuellement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles sont également intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles CS GROUP exerce directement ou indirectement une influence notable, mais sans en avoir le contrôle exclusif, sont mises en équivalence.

Le groupe ne contrôle pas d'entités ad-hoc.

Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31 décembre. Toutes les transactions significatives réalisées entre sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Lors de l'acquisition de société, le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition des titres de sociétés, et la juste valeur des actifs et passifs éventuels acquis nets à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles liées à l'acquisition d'une activité sont enregistrées séparément de l'écart d'acquisition si leur juste valeur peut être appréhendée de façon suffisamment fiable. Les écarts d'acquisition de sociétés mises en équivalence sont enregistrés dans la ligne «titres mis en équivalence».

## 1.5 Conversion des états financiers

Les comptes consolidés présentés dans ce rapport sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de CS GROUP.

Les entités du groupe ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale. Leur bilan est converti au taux de clôture et leur compte de résultat est converti au taux de change moyen (sauf si l'utilisation d'une telle moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions,

auquel cas, les produits et les charges seraient alors convertis aux taux des dates des transactions). Les différences de conversion en résultant sont enregistrées sous la rubrique réserve de conversion intégrée dans les capitaux propres.

## 1.6 Opérations en monnaies étrangères

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 «Effets des variations des cours des monnaies étrangères». Les opérations libellées en monnaies étrangères sont donc converties par l'entité dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture.

Les pertes et les gains de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres au titre de couvertures éligibles soit de flux de trésorerie, soit d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

## 1.7 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans lesdits états financiers. Ces estimations et hypothèses peuvent être révisées en cas de changement de l'environnement dans lesquelles elles étaient réalisées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience.

Elles concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires, la reconnaissance des impôts différés actifs, les tests de valeurs sur les actifs, la capitalisation des frais de développement et les provisions.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques et les comptes sont alors mis à jour.

## 1.8 Reconnaissance du chiffre d'affaires – norme IFRS 15

Le chiffre d'affaires doit être comptabilisé de manière à traduire le transfert du contrôle des biens ou des services prévus, au client, pour le montant de contrepartie auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange.

### a. Principes généraux de la norme :

Ils s'appuient sur une analyse des contrats avec les clients en cinq étapes :

- i. Identification du contrat conclu avec le client
- ii. Identification des obligations de prestations incluses dans le contrat
- iii. Détermination du prix de transaction du contrat
- iv. Allocation du prix de transaction aux différentes obligations de prestations identifiées
- v. Reconnaissance du revenu

### b. Développements applicables à la cartographie des prestations réalisées par le Groupe :

#### **Contrats de services à éléments multiples et segmentation des contrats en obligation de prestations :**

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services. Dans ces situations, le contrat doit être segmenté en plusieurs projets/affaires comptables (« obligations de prestations ») avec des rythmes de reconnaissance de chiffres d'affaires propres et avec des taux de marge différenciés.

#### **Agent versus Principal :**

Dans le cadre de la réalisation de ses projets le Groupe peut être appelé à fournir un important service d'intégration des biens et services, il agit en tant que principal dans le processus de revente. Si le bien ou le service faisant l'objet de revente est distinct des autres biens et services promis au client, le Groupe agit en tant que principal notamment s'il est responsable de la conformité de ces biens et services aux spécifications du client ou assume le risque d'inventaire ou de livraison. Lorsque le Groupe revend des logiciels, des équipements informatiques ou des prestations achetées auprès de fournisseurs externes, il mène une analyse de la nature de sa relation avec ses clients pour déterminer s'il agit comme un principal ou comme un agent dans la livraison des biens et services. Le Groupe agit comme un principal s'il contrôle le bien ou le service avant son transfert au client. Dans ce cas, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute. Lorsque le Groupe agit en tant qu'agent, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base nette (net des facturations des fournisseurs) correspondant à la rémunération ou commission du Groupe en tant qu'agent. Lorsque le Groupe fournit un important service d'intégration des biens et services, il agit en tant que principal dans le processus de revente. Si le bien ou le service faisant l'objet de revente est distinct des autres biens et services promis au client, le Groupe agit en tant que principal notamment s'il est responsable de la conformité de ces biens et services aux spécifications du client ou assume le risque d'inventaire ou de livraison.

#### **Reconnaissance du chiffre d'affaires à une date donnée dans le temps ou en continu :**

Le chiffre d'affaires est reconnu quand le Groupe transfère le contrôle des biens ou services vendus au client, soit à une date donnée dans le temps, soit en continu.

Pour les prestations objet d'un contrat au forfait et quand le Groupe construit un actif ou délivre des développements spécifiques, le chiffre d'affaires est reconnu en continu sur la base des coûts encourus selon la méthode de l'avancement « cost to cost », dans la mesure où l'obligation de performance du Groupe consiste à construire un actif que le client contrôle au fur et à mesure de sa création ou que cet actif n'a pas d'usage alternatif que celui qui en sera fait par le client et que le Groupe a un droit irrévocable à paiement pour les travaux réalisés à date selon les termes contractuels.

Pour les services récurrents, le chiffre d'affaires est reconnu en continu dans la mesure où le client bénéficie immédiatement des services dès que ceux-ci sont réalisés par le Groupe. Quand le Groupe a un droit à facturer le client pour un montant qui correspond directement à l'obligation de performance réalisée à date, le chiffre d'affaires est comptabilisé pour ce montant.

Frais d'offres et d'avant-vente commerciale (différents des coûts d'obtention des contrats tels que définis par la norme) : les frais d'offre ou d'avant-vente commerciale sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus et sont exclus de la marge du contrat et de la mesure de reconnaissance de la marge.

#### **Licences :**

Si l'analyse d'un contrat conformément aux principes généraux permet d'identifier la livraison d'une licence en tant qu'obligation de prestation distincte, le transfert de son contrôle au client peut être réalisé soit à un moment précis (octroi d'un droit d'utilisation), soit en continu (octroi d'un droit d'accès ; par exemple : modèle SaaS). Principalement chez CS GROUP, les ventes de licences répondent à la définition d'octroi d'un droit d'utilisation. Le chiffre d'affaires est reconnu à sa livraison dès lors que celle-ci respecte toutes les obligations prévues au contrat.

### **1.9 Immobilisations**

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti diminué des pertes de valeur.

La valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle et incorporelle à durée d'utilité indéterminée (goodwill essentiellement) est testée dès lors qu'il existe des indices de pertes de valeur et au moins une fois par exercice. La méthode utilisée est décrite ci-dessous.

#### Goodwill

Conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation et le montant de la perte de valeur est comptabilisé en « autres charges opérationnelles ».

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (UGT). Les UGT correspondent aux secteurs définis dans le cadre de la norme IFRS 8.

La méthode retenue est la valeur d'utilité fondée selon une approche prévisionnelle des flux de trésorerie futurs (méthode des « discounted cash-flows » - DCF).

#### **Méthode des flux de trésorerie futurs actualisés – DCF**

Les flux de trésorerie futurs des unités génératrices de trésorerie résultant des prévisions budgétaires sur un horizon de 3 ans sont actualisés au taux (avant impôt) correspondant au coût moyen pondéré du capital.

La valeur terminale a été estimée à partir du flux de trésorerie libre reporté à l'infini en retenant un taux de croissance par an.

Les flux de trésorerie futurs reposent sur des données prévisionnelles (chiffres d'affaires, marges, ...) qui par nature ne peuvent pas être confirmées et sont établies à partir d'hypothèses les plus probables à la date de leur établissement. Ces hypothèses sont susceptibles de ne pas rester valides tout au long de la période d'estimation et de prévision considérée.

#### Frais de recherche et de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles, si l'entreprise peut démontrer l'intégralité des conditions suivantes :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation ainsi que la disponibilité de ressources techniques et financières appropriées ;
- la probabilité de réalisation des avantages économiques futurs liés à la capacité à mettre en service et vendre l'immobilisation ;
- l'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à l'investissement.

Les frais de développement de logiciels sont ceux encourus durant les phases de programmation, de codification et de tests. Les coûts des phases antérieures sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilité (consommation des avantages économiques futurs) généralement de 3 ans. Par ailleurs s'ils existent dans les comptes des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée, ceux-ci font l'objet de tests de dépréciation au minimum une fois par an et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur existe.

Des frais de développement spécifiques (engagés dans le cadre de contrats signés avec les clients) sont inclus dans les coûts des affaires selon la méthode décrite au paragraphe « Reconnaissance des produits des activités ordinaires ».

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts liés à l'effort de recherche de ses filiales. Ces crédits d'impôts sont intégrés en marge opérationnelle en minoration des charges (personnel et achats sous-traitance).

#### Autres immobilisations incorporelles

Elles sont enregistrées au coût historique. Elles comprennent principalement :

- des brevets et licences, amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation;
- des logiciels d'application, amortis sur leur durée d'utilité comprise entre 3 et 7 ans.

Il n'existe pas au bilan d'immobilisations incorporelles dont la propriété soit soumise à des restrictions ni nanties en garantie de dettes.

#### Droits d'utilisation lié au contrat de location

La norme IFRS 16 « contrats de location » est d'application obligatoire depuis le 1er janvier 2019 et remplace la norme IAS 17 « contrats de locations » et les interprétations associées.

CS GROUP a appliqué au 1er janvier 2019 la norme IFRS 16 « Contrats de location » selon la méthode dite « rétrospective modifiée » sans retraitement des comptes comparatifs de 2018 inclus dans les états financiers 2019.

Cette norme traite tous les contrats de location suivant un modèle unique consistant à enregistrer au passif, l'obligation locative (somme des paiements futurs actualisés), et à l'actif, un droit d'utilisation. Le droit d'utilisation est amorti sur la durée des contrats de location.

Les contrats conclus par CS GROUP entrant dans le champ d'application de cette norme concernent principalement les locations immobilières : le groupe est locataire de ses bureaux dans la plupart des villes où il opère.

La durée de location est définie contrat par contrat et correspond à la période ferme de l'engagement en tenant compte des périodes optionnelles qui seront raisonnablement certaines d'être exercées.

La méthode de transition retenue consiste à comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale comme un ajustement sur le bilan d'ouverture 2019 en considérant que l'actif au titre du droit d'utilisation est égal au montant de la dette sur obligations locatives, ajusté du montant des loyers payés d'avance et des avantages reçus des bailleurs.

Les loyers des contrats correspondant à des actifs de faible valeur unitaire (seuil défini à 5 000 dollars US) ou à une location de courte durée (inférieure à 12 mois) ont été comptabilisés directement en charges.

Par ailleurs, les mesures de simplification suivantes ont été appliquées à la transition :

- les contrats avec une durée résiduelle inférieure à 12 mois à compter du 1er janvier 2018 ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une dette ;
- le taux d'actualisation moyen (hors Canada) utilisé pour évaluer la dette de loyer est le taux d'endettement marginal du Groupe. Le groupe a utilisé des taux d'actualisation reflétant la maturité des contrats de location.

La dette locative est une dette opérationnelle courante ou non courante exclue du calcul de l'endettement financier net de CS GROUP. Les dotations aux amortissements de l'actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont incluses dans la marge opérationnelle et dans le résultat opérationnel. L'effet de désactualisation de la dette locative (charges d'intérêts sur obligations locatives) est inclus dans les autres charges financières. Les sorties de trésorerie se rapportant au principal de la dette locative, ainsi qu'à la charge d'intérêts sur obligations locatives, présentées en flux de trésorerie liés aux activités de financement du tableau des flux de trésorerie condensés, impactent les flux nets de trésorerie opérationnels.

#### Immobilisations corporelles

- Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production qui inclut tous les frais directement attribuables. Les coûts d'emprunts sont exclus du coût des immobilisations.

La méthode des composants ne trouve à s'appliquer que pour les immeubles détenus par le groupe.

- Amortissement

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Le tableau ci-dessous indique les principales durées d'amortissement :

<b>Immobilisations</b>	<b>Durée</b>
Constructions et aménagements liés	9 à 25 ans
Gros matériels d'usine et mobilier administratif	3 à 10 ans
Matériel d'entreprise et matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique, matériel de bureau	3 à 6 ans

Le mode d'amortissement utilisé est le mode linéaire et il est tenu compte d'une valeur résiduelle, lorsqu'elle est significative.

La valeur des immobilisations corporelles est testée en cas d'indice de perte de valeur de façon isolée ou dans le cadre d'une UGT si elle ne génère pas de cash-flow indépendant.

### **1.10 Actifs financiers**

La ventilation des actifs financiers entre courant et non courant est fonction de leur échéance : inférieure ou supérieure à un an.

a) Parmi les catégories d'actifs financiers définies par IAS 39, le groupe utilise les catégories suivantes pour classer ses instruments financiers :

#### **a) Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres**

Les titres de sociétés non consolidées sont classés comme disponibles à la vente et figurent au bilan pour leur juste valeur qui correspond, pour les titres cotés à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés à l'actif net comptable réestimé qui est fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir. Si la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût.

Les gains ou les pertes latents sur les titres non consolidés sont inscrits dans une composante séparée des capitaux propres. Seules les pertes de valeur définitives sont enregistrées en résultat. Lorsque l'appréciation de la juste valeur a été antérieurement comptabilisée et que les titres doivent ensuite être dépréciés, cette charge est compensée par une reprise totale ou partielle du montant passé en capitaux propres.

#### **b) Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du résultat**

Il s'agit des actifs et des instruments dérivés, non désignés comme instruments de couverture, détenus à des fins de transactions ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

#### **c) Prêts et créances**

Les créances sont évaluées à l'origine pour leur juste valeur et ensuite au coût amorti. Une dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire, basée sur une estimation de la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

Les créances d'état qui font l'objet d'un financement sont dépréciées si nécessaire, afin de ramener leur montant à la juste valeur.

Les cessions de créances clients à une institution financière (BPI France) dans le cadre de la Loi Dailly sont retraitées dans les comptes consolidés et figurent donc au poste clients.

Les prêts « aide à la construction » d'une durée de 20 ans et non productifs d'intérêts ont été dépréciés pour les ramener à leur juste valeur.

**d) La trésorerie et équivalents de trésorerie** se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire de type Euro. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les soldes créditeurs de banques sont constatés en passifs financiers courants.

### 1.11 Passifs financiers (autres que dérivés)

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs devant être réglés dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice sont classés en courant, les autres en non courant.

### 1.12 Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférente à la date de conclusion du contrat dépend de la désignation du dérivé en tant qu'élément de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture soit dans une relation de couverture de juste valeur, soit dans une relation de couverture de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif du fait de l'évolution des taux de change ou d'intérêts;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Les conséquences de l'application de la comptabilité de couverture sont les suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur des actifs ou passifs existants, la partie couverte est enregistrée au bilan à sa juste valeur et sa variation est inscrite en résultat où elle est compensée par l'évolution symétrique de juste valeur de l'instrument de couverture, dans la mesure de son efficacité ;
- pour les couvertures de flux de trésorerie :
  - la variation de juste valeur de la partie efficace de l'instrument de couverture est inscrite directement en capitaux propres ;
  - la variation de juste valeur de la partie non efficace de l'instrument de couverture est inscrite en résultat.

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat, symétriquement à la comptabilisation de l'élément couvert.

Pour les instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture, la variation de leur juste valeur est comptabilisée en compte de résultat.

### 1.13 Stocks et en-cours

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks et en-cours sont inscrits au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts inclus dans les travaux en cours comprennent les coûts directement rattachables et une quote-part des frais indirects de production hors frais financiers.

Le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué d'une estimation des coûts d'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

### 1.14 Impôts différés

En application de la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat », des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que les résultats existeront dans le futur pour consommer cet actif.

En pratique, un impôt différé actif est comptabilisé sur les déficits fiscaux dont la consommation est prévue au cours des cinq prochains exercices (durée du business plan).

Les impositions différées actives et passives, calculées au même taux d'impôt, sont compensées entre elles au niveau de chaque entité fiscale. Dans le cas de groupe d'intégration fiscale, l'impôt différé est analysé et calculé au niveau du groupe fiscal. Ces actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### 1.15 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, à la date de clôture, une obligation actuelle juridique ou implicite découlant d'un événement passé, dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources non représentative d'avantages économiques.

Le montant comptabilisé est la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation, éventuellement actualisée.

#### Y figurent notamment :

- les provisions pour restructuration qui couvrent, dès lors que ces mesures ont été décidées et annoncées avant la date de clôture, essentiellement les indemnités de licenciement, le coût des préavis non effectués, les préretraites et les coûts de fermeture de sites,
- les provisions sur affaires qui couvrent les provisions pour pertes à terminaison sur contrats, les pénalités sur marchés et les provisions pour garanties données aux clients lorsqu'elles ne sont pas incluses dans les charges prévisionnelles du contrat,
- les provisions pour litiges (prud'hommes et autres).

Les sociétés du Groupe font l'objet périodiquement de contrôles fiscaux, tant en France que dans les pays où elles sont implan-



tées. Les provisions sont constituées sauf si la société estime que les points soulevés ne sont pas justifiés et lorsqu'il existe une probabilité suffisante de faire valoir le bien-fondé de sa position dans le contentieux.

### 1.16 Engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel

Les salariés du groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux diverses législations, des suppléments de retraite et des indemnités de départ en retraite.

#### Régimes à cotisations définies :

Ces régimes existent dans la majorité des pays où le groupe est implanté. Ces régimes font l'objet de versements auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite, ces versements sont constatés en charges de personnel. Le groupe n'étant pas engagé au-delà de ces versements aucune provision à ce titre n'est nécessaire.

#### Régimes à prestations définies :

Ces régimes concernent, majoritairement, les indemnités de fin de carrière dues aux salariés des sociétés françaises.

Conformément à la norme IAS 19 «Avantages du personnel», dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements, pour l'ensemble du personnel, toutes classes d'âges confondues, font l'objet d'une évaluation annuelle selon la méthode des unités de crédit projetées en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie, la rotation du personnel et une actualisation financière. Ces engagements ne sont pas couverts par des actifs.

Conformément à la norme IAS 19 actualisée, le groupe utilise la méthode SORIE qui consiste à l'imputation en capitaux propres de l'ensemble des gains ou pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles.

### 1.17 Plans de souscription d'actions

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », les options accordées sont évaluées à la date d'octroi selon un modèle de type Black & Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale. La valeur des options, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des options reçues, est comptabilisée en autres charges opérationnelles, linéairement sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie en capitaux propres s'agissant de plans du type « paiement en actions ».

### 1.18 Actions propres

En application de la norme IAS 32, toutes les actions propres sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de l'éventuelle cession de ces actions est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

A chaque clôture, le groupe réexamine le nombre d'options pouvant être exercé et, le cas échéant, comptabilise en résultat l'impact de cette révision.

Les interventions des émetteurs sur leur propre titre sont désormais régies par le Guide DOC 2017-4 publié en février 2017 par l'AMF. Les actions propres pourront recevoir toute affectation permise par la nouvelle doctrine et notamment, par ordre d'intérêt décroissant :

- l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'Association Française des marchés financiers (AMAFI) du 1er octobre 2008, approuvée par l'AMF le 1er octobre 2008;
- L'attribution d'actions dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires dans le cadre des dispositions des articles L 225-197 et suivants du Code de Commerce;
- la couverture d'obligations liées à des titres de créances donnant accès au capital ;
- l'annulation.

### 1.19 Marge opérationnelle

La marge opérationnelle, principal indicateur de la performance du groupe, représente la différence entre le chiffre d'affaires et les charges opérationnelles. Ces dernières sont égales au total des coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), des frais de R&D, des frais commerciaux et des frais généraux et administratifs.

### 1.20 Autres produits et charges opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels sont constitués des éléments significatifs, non directement liés à l'activité opérationnelle, que le groupe présente donc de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Le groupe classe, notamment, sous cette rubrique :

- les coûts de restructurations et des licenciements,
- les coûts et frais externes annexes liées aux déménagements d'activité,
- les litiges d'un montant particulièrement significatif,
- les gains sur cessions d'actifs immobiliers,
- les dépréciations d'actifs résultant des tests de dépréciation,
- les charges liées aux options de souscription d'actions et actions gratuites.

### 1.21 Résultat par action :

L'information présentée est calculée selon les modalités suivantes :

- résultat net par action : le résultat net part du groupe est rapporté au nombre moyen d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions propres détenues à la clôture ;
- résultat net dilué par action : le résultat net part du groupe est rapporté au nombre moyen d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions propres détenues à la

clôture et augmenté du nombre d'actions potentielles dilutives relatives aux options ou bons de souscription d'actions. Pour ce calcul, il n'est pas tenu compte de l'économie de frais finan-

ciers qui serait réalisée en cas d'exercice de ces instruments lorsque que non significative.

## Note 2 - Périmètre de consolidation

Nom	Siège	Siren / Pays	%	%	Méthode de consolidation
			d'intérêt 2020	d'intérêt 2019	
- CS GROUP	Paris	692 000 946	Société mère	Société mère	Société mère
- CS GROUP - France	Le Plessis Robinson	393 135 298	100,00	100,00	Globale
- CS GROUP - Canada Inc.	Montréal	Canada	100,00	100,00	Globale
- Diginext	Aix-En-Provence	408 225 845	0,00	100,00	Globale
- CS Romania SA	Craiova	Roumanie	100,00	100,00	Globale
- CS Communication & Systèmes Emirates LLC	Abu Dhabi	E A U	49,00	49,00	Globale
- CenProCS Airliance	Stuttgart	Allemagne	33,00	33,00	Equivalence
- CS Germany GmbH	Darmstadt	Allemagne	100,00	100,00	Globale
- CS India	Bangalore	Inde	100,00	100,00	Globale
- Signoval Tunisie	Tunis	Tunisie	0,00	65,00	Globale
- CS GROUP - USA Inc.	Hartford	Etats-Unis	100,00	100,00	Globale
- CS Novidy's	Vélizy-Villacoublay	511 055 006	100,00	100,00	Globale
- Feducia	Vélizy-Villacoublay	510 936 743	100,00	100,00	Globale
- Moltek Consultants Ltd	Tonbridge	Angleterre	100,00	100,00	Globale

Conformément aux principes du contrôle effectif décrits en note 1.2, CS Communication & Systèmes Emirates LLC est intégrée globalement. Le groupe ne détient pas de participation non consolidée significative, voir aussi note 8.

### Variation du périmètre en 2020

**Entrées :** Néant.

**Sorties :**

- Transmission universelle de patrimoine au 1er mai 2020 de la société Diginext dans CS Systèmes d'Information qui a changé à cette date sa dénomination en CS GROUP - France.
- Cession de l'intégralité des parts détenues par CS GROUP dans la société Signoval Tunisie au 28 février 2020.

A noter l'apport de branche complète d'activité « Cyber » réalisée au 1er janvier 2020 par CS Systèmes d'Information à CS Novidy's dans le cadre du regroupement des activités de cybersécurité du groupe.

Les opérations de restructurations internes n'ont pas eu d'effet sur la situation nette du groupe.

### Variation du périmètre en 2019

**Entrées :** Entrée au 1er janvier 2019 de la société la société Moltek Consultants Ltd., filiale à 100% de CS Germany. Moltek est spécialisée dans l'industrie spatiale, de la défense et du trafic aérien principalement en Allemagne et au Pays-Bas.

**Sorties :** Transmission universelle de patrimoine au 1er janvier 2019 des sociétés Cedys et Axailan dans CS Novidy's.

## Note 3 - Informations sectorielles des activités poursuivies

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe pour laquelle des informations sont disponibles en interne. Les informations présentées sont donc fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS. Le résultat sectoriel de référence est la marge opérationnelle.

Le Groupe a procédé à une réorganisation opérationnelle de ses activités réparties désormais sur 3 activités. L'ancienne activité « Produits » est désormais rattachée pour partie à « DES » et pour partie à « AEI » :

- **Défense, Espace et Sécurité (DES) :** ce secteur fédère les compétences du Groupe en systèmes d'information et de communication pour le déploiement des systèmes critiques de défense et de sécurité (contrôle aérien, centres de commandement, liaisons tactiques, soutien logistique, renseignement, ...) et Espace (centre de contrôle et de mission, mécanique spatiale, ...). Suite à la réorganisation des activités du groupe, la part des activités Défense de Diginext est intégrée dans DES.
- **Aéronautique, Energie & Industrie (AEI) :** dans la chaîne de valeur aéronautique, le Groupe conduit des projets complexes tels que le développement, l'intégration et le main-



tien des systèmes embarqués temps réel critiques et des systèmes d'information techniques. Dans le secteur de l'énergie et de l'industrie, le Groupe est un partenaire de confiance dans les domaines de la simulation, du calcul haute performance, de la sûreté, de la gestion des risques nucléaires et de l'informatique industrielle. Suite à la réorganisation des activités du groupe la part des activités civiles de Diginext (Systèmes d'Informations Voyageurs) est intégrée dans AEI.

- **Cybersécurité** : ce secteur regroupe depuis 2018 les activités des entités acquises en juin 2018 du groupe Novidy's et l'activité de cybersécurité de l'ancien département « CYBER » de CS GROUP - France (ex-UGT Défense) (département apporté au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la société CS Novidy's).

<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>Défense, Espace, Sécurité</b>	<b>Aéronautique, Energie, Industrie</b>	<b>Cyber</b>	<b>Autres et éliminations</b>	<b>Total</b>
<b>(en milliers d'euros)</b>					
Carnet de commandes	257 488	34 251	24 859	(1 777)	314 821
Prises de commandes	108 953	47 155	36 138	(3 586)	188 660
Chiffre d'affaires	125 617	47 726	38 516	(2 533)	209 326
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>6 582</b>	<b>(87)</b>	<b>719</b>	<b>(1 158)</b>	<b>6 056</b>
Autres charges et produits opérationnels					(6 991)
Résultat financier					(4 473)
Impôts et mises en équivalence					(2 126)
<b>Résultat net</b>					<b>(7 534)</b>
<b>Goodwill</b>	<b>11 332</b>	<b>23 352</b>	<b>22 925</b>	<b>-</b>	<b>57 609</b>
<b>Besoin en Fonds de roulement (courant)</b>	<b>(13 960)</b>	<b>(8 792)</b>	<b>957</b>	<b>(12 060)</b>	<b>(33 855)</b>

<b>Au 31 décembre 2019 *</b>	<b>Défense, Espace, Sécurité</b>	<b>Aéronautique, Energie, Industrie</b>	<b>Cyber</b>	<b>Autres et éliminations</b>	<b>Total</b>
<b>(en milliers d'euros)</b>					
Carnet de commandes	272 260	38 461	25 596	(535)	335 782
Prises de commandes	195 173	57 308	50 028	(1 606)	300 903
Chiffre d'affaires	129 292	57 884	44 624	(1 845)	229 955
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>9 179</b>	<b>2 739</b>	<b>3 902</b>	<b>(1 708)</b>	<b>14 112</b>
Autres charges et produits opérationnels					(3 920)
Résultat financier					(4 803)
Impôts et mises en équivalence					(2 381)
<b>Résultat des activités poursuivies</b>					<b>3 008</b>
<b>Résultat net</b>					<b>3 008</b>
<b>Goodwill</b>	<b>11 332</b>	<b>23 352</b>	<b>22 925</b>	<b>-</b>	<b>57 609</b>
<b>Besoin en Fonds de roulement (courant)</b>	<b>8 211</b>	<b>(6 299)</b>	<b>(594)</b>	<b>(7 975)</b>	<b>(6 657)</b>

\* Les activités de Diginext, absorbées juridiquement le 1er mai dernier, sont désormais réparties entre le périmètre Défense, Espace et Sécurité Publique pour la part des activités de Défense, et le périmètre Aéronautique, Energie & Industrie pour les activités civiles (systèmes d'information voyageurs). Les comptes 2019 des activités ont été retraités pour être comparables.

**Prise de Commandes** : l'indicateur correspond à l'ensemble des commandes signées dans la période par le client et pour les tranches fermes.

**Carnet de Commandes** : cet indicateur représente les productions à venir. Il est issu du flux des « Prises de Commandes » duquel se déduit les productions de la période. Le carnet de commandes correspond au chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre d'obligations de prestation, relatives aux seules

tranches fermes des marchés ou contrats, non encore exécutées ou partiellement exécutées à la date de clôture.

Le chiffre d'affaires des trois UGT est essentiellement constitué de prestations, notamment d'ingénierie et d'intégration, dont le revenu est reconnu en continu selon la méthode de l'avancement. De l'ordre de 15% du chiffre d'affaires généré par l'UGT « Espace, Défense et Sécurité » sont reconnus à une date donnée lorsque les solutions sont livrées.

Dépendance vis à vis des clients représentant individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe :

<b>En 2020</b>	<b>Total (en M€)</b>	<b>Défense, Espace et Sécurité</b>	<b>Aéronautique, Energie, Industrie</b>	<b>Cybersécurité</b>
Client n°1	51,0	X	X	X

<b>En 2019</b>	<b>Total (en M€)</b>	<b>Défense, Espace et Sécurité</b>	<b>Aéronautique, Energie, Industrie</b>	<b>Cybersécurité</b>
Client n°1	59,0	X	X	X

Ventilation géographique du chiffre d'affaires et des principaux actifs non courants :

<b>En 2020 (en milliers d'euros)</b>	<b>Total</b>	<b>France</b>	<b>Europe</b>	<b>Amérique du Nord et autres</b>
Chiffre d'affaires	209 326	165 566	32 209	11 551
Actifs non courants	154 881	150 469	1 099	3 313

<b>En 2019 (en milliers d'euros)</b>	<b>Total</b>	<b>France</b>	<b>Europe</b>	<b>Amérique du Nord et autres</b>
Chiffre d'affaires	229 955	180 989	35 178	13 788
Actifs non courants	157 972	152 509	1 430	4 033

## Note 4 - Goodwill, immobilisations incorporelles et droits d'utilisation liés au contrat de location

Evolution en 2020 (en milliers d'euros)	01/01/2020	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2020
<b>Valeurs brutes :</b>					
Immobilisations incorporelles affectées (PPA)	13 724	-	-	-	13 724
Coûts de développement	23 909	1 493	-	(17)	25 385
Concessions, brevets, licences	4 568	155	(23)	65	4 765
Autres	1 169	1	-	(99)	1 071
<b>Total des valeurs brutes (a)</b>	<b>43 370</b>	<b>1 649</b>	<b>(23)</b>	<b>(51)</b>	<b>44 945</b>
<b>Amortissement et pertes de valeur :</b>					
Immobilisations incorporelles affectées (PPA)	889	680	-	-	1 569
Coûts de développement	11 358	2 311	-	(2)	13 667
Concessions, brevets, licences	3 293	315	(11)	(10)	3 587
Autres	1 086	1	-	(18)	1 069
<b>Total des amortissements et pertes de valeur (b) :</b>	<b>16 626</b>	<b>3 307</b>	<b>(11)</b>	<b>(30)</b>	<b>19 892</b>
<b>Total net (a) – (b)</b>	<b>26 744</b>	<b>(1 658)</b>	<b>(12)</b>	<b>(21)</b>	<b>25 053</b>
<b>Goodwill</b>	<b>57 609</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>57 609</b>
<b>Valeurs brutes:</b>					
Droits d'utilisation liés au contrat de location (c)	24 836	1 875	-	(201)	26 510
<b>Amortissement et pertes de valeur :</b>					
Droits d'utilisation liés au contrat de location (d)	4 319	4 618	-	(42)	8 895
<b>Total net (c) – (d) Droits d'utilisation lié au contrat de location</b>	<b>20 517</b>	<b>(2 743)</b>	<b>-</b>	<b>(159)</b>	<b>17 615</b>

<b>Evolution en 2019</b> <b>(en milliers d'euros)</b>	<b>01/01/2019</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Valeurs brutes :</b>					
Immobilisations incorporelles affectées (PPA)	12 694 <sup>(1)</sup>	1 030 <sup>(2)</sup>	-	-	13 724
Coûts de développement	21 383	2 511	-	15	23 909
Concessions, brevets, licences	3 981	929	(368)	26	4 568
Immobilisations incorporelles en location financement	1 181	-	-	(1 181)	-
Autres	1 085	84	-	-	1 169
<b>Total des valeurs brutes (a)</b>	<b>40 324</b>	<b>4 554</b>	<b>(368)</b>	<b>(1 140)</b>	<b>43 370</b>
<b>Amortissement et pertes de valeur :</b>					
Immobilisations incorporelles affectées (PPA)	230	659	-	-	889
Coûts de développement	9 271	2 087	-	-	11 358
Concessions, brevets, licences	3 411	176	(315)	21	3 293
Autres	1 085	1	-	-	1 086
<b>Total des amortissements et pertes de valeur (b) :</b>	<b>13 997</b>	<b>2 923</b>	<b>(315)</b>	<b>21</b>	<b>16 626</b>
<b>Total net (a) – (b)</b>	<b>26 327</b>	<b>1 631</b>	<b>(53)</b>	<b>(1 161)</b>	<b>26 744</b>
<b>Goodwill</b>	<b>57 609 <sup>(1)</sup></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>57 609</b>
<b>Valeurs brutes:</b>					
Droits d'utilisation liés au contrat de location (c)		23 655	-	1 181	24 836
<b>Amortissement et pertes de valeur :</b>					
Droits d'utilisation liés au contrat de location (d)		4 319	-	-	4 319
<b>Total net (c) – (d) Droits d'utilisation lié au contrat de location</b>		<b>19 336</b>	<b>-</b>	<b>1 181</b>	<b>20 517</b>

· Goodwill :

- (1) Affectation du prix d'acquisition Novidy's et détermination du goodwill définitif :

Pour rappel, CS GROUP a finalisé l'acquisition du groupe Novidy's le 26 juin 2018. L'allocation finale du prix d'acquisition du groupe Novidy's a permis de reconnaître au titre des comptes 2018 des actifs incorporels évalués à leur juste valeur et constitués essentiellement de relations distributeurs et clients ainsi que de marques pour un total de 12,7 M€. Ces éléments sont amortis sur leur durée d'utilité estimée.

- (2) Affectation du prix d'acquisition Moltek et détermination du goodwill :

CS GROUP par le biais de sa filiale allemande CS Germany a procédé à l'acquisition de la société Moltek Consultants Ltd en janvier 2019. La différence entre le prix d'acquisition définitif et l'actif net transféré calculé sur la base du bilan d'ouverture IFRS de la société Moltek Consultants Ltd arrêté et audité au 31 décembre 2018, soit 935 K€ a été alloué intégralement aux relations clients dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019.

Dans les « relations clients » est également intégré le coût d'acquisition en 2019 auprès d'une société tierce, par la même filiale allemande, de 3 contrats commerciaux avec un de ses principaux clients.

Goodwill des UGT:

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet chaque année de tests de perte de valeur dès qu'il existe une indication objective de dépréciation. Compte-tenu de la crise Covid-19, le Groupe a procédé à une revue approfondie des écarts d'acquisition et des actifs incorporels et corporels affectés à chaque UGT. A fin 2020, les flux retenus sont issus de l'exercice budgétaire annuel établi selon les règles du groupe et prolongés sur les deux années suivantes. Ces projections de flux reflètent à date les meilleures estimations du management sur les conséquences de la crise sanitaire et économique à moyen-terme.

Les tests de valeurs réalisés sur l'ensemble des UGT ainsi que l'analyse de leur sensibilité à différents indicateurs n'ont pas conduit à la constatation de pertes de valeur. Pour information il ressort des analyses de sensibilité de la juste valeur à la variation des hypothèses des tests de dépréciation, qu'une augmentation de 1 point de pourcentage du taux d'actualisation sur la durée du plan impacterait de l'ordre de 10% la juste valeur du goodwill de l'UGT AEI figurant au bilan au 31 décembre 2020. Egalement, une baisse des hypothèses de 10 % de la marge opérationnelle de cette UGT diminue la juste valeur du goodwill de l'UGT de l'ordre de 13% sans conduire à une dépréciation. L'analyse de la sensibilité des goodwill des 2 autres UGT à l'hypothèse de diminution de la marge opérationnelle de 10% conduit à une baisse

de la valeur de leur goodwill de l'ordre de 10% sans constatation de dépréciation.

· Coûts de développement :

Les immobilisations incorporelles générées en interne dans l'exercice concernent les dépenses de développement et de réalisation de logiciels. Elles s'élevaient 1,5 M€ en 2020 contre 2,5 M€ en 2019. Au 31 décembre 2020, ces coûts sont affectables à cinq principaux programmes. A chaque clôture, les projets activés et amortis font objet d'une analyse critique de leur business plan par la Direction et en cas d'indice de perte de valeur font l'objet de tests de dépréciation.

Au 31 décembre 2020, la valeur nette de 11,7 M€ de frais de développement inclut des développements non encore amortis pour à 7,7 M€ contre 6,9 M€ à fin 2019. Ces coûts de développement rentreront en phase d'amortissement à la date de la première vente effective de ces nouvelles technologies et seront amortis selon nos principes comptables sur leur durée d'utilité, généralement de 3 ans. Au 31 décembre 2020, la Direction a revu le plan de développement et le plan d'affaires et cette revue n'a pas donné lieu à une correction de la valeur actuelle.

## Note 5 - Immobilisations corporelles

Evolution en 2020 (en milliers d'euros)	01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2020
<b>Valeurs brutes :</b>						
Matériel et outillage industriels	2 776	279	-	-	(563)	2 492
Mobilier et matériel de bureau et informatique	16 102	1 249	(216)	(1)	508	17 642
<b>Total des valeurs brutes (a)</b>	<b>18 878</b>	<b>1 528</b>	<b>(216)</b>	<b>(1)</b>	<b>(55)</b>	<b>20 134</b>
Amortissements et pertes de valeur :						
Matériel et outillage industriels	1 929	278	-	-	(21)	2 186
Mobilier et matériel de bureau et informatique	11 876	1 527	(228)	-	(17)	13 158
<b>Total des amortissements et pertes de valeur (b)</b>	<b>13 805</b>	<b>1 805</b>	<b>(228)</b>	<b>-</b>	<b>(38)</b>	<b>15 344</b>
<b>Total net (a) – (b)</b>	<b>5 073</b>	<b>(277)</b>	<b>12</b>	<b>(1)</b>	<b>(17)</b>	<b>4 790</b>

Evolution en 2019 (en milliers d'euros)	01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2019
<b>Valeurs brutes :</b>						
Matériel et outillage industriels	2 708	120	(7)	-	(45)	2 776
Mobilier et matériel de bureau et informatique	14 663	1 417	(97)	38	81	16 102
<b>Total des valeurs brutes (a)</b>	<b>17 371</b>	<b>1 537</b>	<b>(104)</b>	<b>38</b>	<b>36</b>	<b>18 878</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur :</b>						
Matériel et outillage industriels	1 729	244	-	-	(44)	1 929
Mobilier et matériel de bureau et informatique	10 455	1 413	(93)	31	70	11 876
<b>Total des amortissements et pertes de valeur (b)</b>	<b>12 184</b>	<b>1 657</b>	<b>(93)</b>	<b>31</b>	<b>26</b>	<b>13 805</b>
<b>Total net (a) – (b)</b>	<b>5 187</b>	<b>(120)</b>	<b>(11)</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>5 073</b>

Les immobilisations corporelles générées en interne sont négligeables. Il n'existe pas d'immobilisation corporelle dont la propriété soit soumise à des restrictions, ni de nantissement

d'immobilisations corporelles en garantie de dettes.

## Note 6 - Titres mis en équivalence

	Quote-Part Situation Nette 2020 (en milliers d'euros)	Quote-Part Résultat 2020 (en milliers d'euros)
% détenu 31/12/2020		
CenProCS Airliance	33,33%	57
		-

## Note 7 - Actifs financiers, Autres Titres non consolidés, Prêts, Créances et Trésorerie

Au 31/12/2020 (en milliers d'euros)	Prêts et autres créances	Autres titres non consolidés	Disponibilités	Crédit d'Impôt Recherche et autres créances financières	Total
Actifs financiers non courants	982	755	-	47 085	48 822
Actifs sur contrats	77 102	-	-	-	77 102
Client et autres débiteurs	45 521	-	-	-	45 521
Créances financières courantes	150	-	-	14 843	14 993
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	82 975	-	82 975
<b>Total actifs financiers</b>	<b>123 755</b>	<b>755</b>	<b>82 975</b>	<b>61 928</b>	<b>269 413</b>

Au 31/12/2019 (en milliers d'euros)	Prêts et autres créances	Autres titres non consolidés	Disponibilités	Crédit d'Impôt Recherche et autres créances financières	Total
Actifs financiers non courants	744	755	-	45 463	46 962
Actifs sur contrats	77 597	-	-	-	77 597
Client et autres débiteurs	60 183	-	-	-	60 183
Créances financières courantes	150	-	-	13 822	13 972
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	42 854	-	42 854
<b>Total actifs financiers</b>	<b>138 674</b>	<b>755</b>	<b>42 854</b>	<b>59 285</b>	<b>241 568</b>

## Evolution des actifs financiers non courants

Evolution au cours de l'exercice (en milliers d'euros)	Prêts et autres actifs financiers	Autres titres non consolidés	Crédit d'Impôt Recherche et autres créances financières	Total
<b>Valeurs brutes :</b>				
A l'ouverture de l'exercice	1 028	6 192	45 795	53 015
Acquisitions et augmentations	383	–	–	383
Cessions-remboursements	(34)	–	–	(34)
CIR et CICE 2020	–	–	16 236	16 236
CIR et CICE 2017 et dépôts transférés en créances courantes	–	–	(14 788)	(14 788)
Conversion, variation de périmètre et reclassement	–	–	(85)	(85)
<b>Au 31/12/2020</b>	<b>1 377</b>	<b>6 192</b>	<b>47 158</b>	<b>54 727</b>
<b>Provisions et pertes de valeur :</b>				
A l'ouverture de l'exercice	284	5 437	332	6 053
Dotations/Reprise nette de l'exercice	111	–	(217)	(106)
Conversion, variation de périmètre et reclassement	–	–	(42)	(42)
<b>Au 31/12/2020</b>	<b>395</b>	<b>5 437</b>	<b>73</b>	<b>5 905</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>744</b>	<b>755</b>	<b>45 463</b>	<b>46 962</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2020</b>	<b>982</b>	<b>755</b>	<b>47 085</b>	<b>48 822</b>

Les créances qui font l'objet d'une cession à un organisme financeur ont été ramenées à leur juste valeur en fonction du montant estimé de leur financement.

### Créances de crédit d'impôt

Les créances de Crédit Impôt Recherche et de Crédit Impôt Compétitivité Emploi des filiales françaises (16,1 M€ au titre de 2018 remboursables en 2022 et 15,1 M€ au titre de 2019 remboursables en 2023 et 16,2 M€ au titre de 2020 remboursables en 2024) sont classées en actif non courant.

Les créances 2020 de Crédit d'Impôt R&D de la filiale Canadienne (0,1 M€) ainsi que les créances produites de Crédit Impôt Compétitivité Emploi et de Crédit Impôt Recherche des filiales françaises remboursables à moins d'un an (14,8 M€ au titre de 2017 remboursables en 2021) sont classées en actif courant sur la ligne Créances Financières Courantes.

### Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des capitaux propres

Principaux titres détenus non consolidés (en milliers d'euros)	% de participation 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2019
Sofema	0,3%	369	369
Sofresa	1,0%	23	23
Odas	1,0%	300	300
CS Irak <sup>(1)</sup>		4	4
Divers <sup>(2)</sup>		59	59
<b>Total</b>		<b>755</b>	<b>755</b>

(1) CS Irak n'a pas d'activité à fin 2020.

(2) Obligation souscrite dans le cadre de la participation au projet Climatecity.



## Note 8 - Impôts différés actifs

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Non courants	936	1 010
<b>Total</b>	<b>936</b>	<b>1 010</b>

Voir aussi note 21.

Au 31 décembre 2020, Il s'agit essentiellement des actifs d'impôt différé comptabilisés par l'entité CS Canada Inc. pour 0,8 M€ :

- un impôt différé actif de 0,5 M€ (vs 0,6 M€ en 2019) correspondant aux différences temporelles actives générées par les retraitements fiscaux-comptables canadiens, notamment au titre de ses revenus à plus d'un an perçu d'avance ;
- un impôt futur de 0,3 M€ reconnu fin 2020 par CS GROUP - Canada Inc. sur ses dépenses de R&D donnant droit à un crédit d'impôt imputable sur l'impôt fédéral sur les béné-

fices. L'économie d'impôt a été ramenée au montant reportable des dépenses R&D non utilisées à la clôture dont la consommation est attendue sur les cinq prochains exercices.

- un impôt différé actif de 0,1 M€ constaté sur CS Germany GmbH correspondant à l'impôt sur l'amortissement déductible sur 5 ans d'un fonds de commerce transféré.

Aucun impôt différé actif au titre de l'intégration fiscale du Groupe en France n'a été constaté au 31/12/2020, compte tenu de l'historique de perte et de l'absence de prévision d'un résultat fiscal bénéficiaire à court terme.

## Note 9 - Stocks et en-cours de production

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>31/12/2018</b>	<b>2 226</b>	<b>(494)</b>	<b>1 732</b>
Variation de l'exercice	186	-	186
<b>31/12/2019</b>	<b>2 412</b>	<b>(494)</b>	<b>1 918</b>
Variation de l'exercice	934	-	934
<b>31/12/2020</b>	<b>3 346</b>	<b>(494)</b>	<b>2 852</b>

## Note 10 - Actifs sur contrats, Clients et autres Débiteurs Courants

31/12/2020 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont à plus d'un an
<b>Actifs sur Contrats</b>	<b>77 102</b>	<b>-</b>	<b>77 102</b>	<b>21 685</b>

31/12/2020 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont à plus d'un an
Clients	30 272	1 450	28 822	
Avances versées	2 045	-	2 045	
Autres créances d'exploitation	8 183	538	7 645	
Charges constatées d'avance	7 009	-	7 009	
<b>Clients et autres débiteurs</b>	<b>47 509</b>	<b>1 988</b>	<b>45 521</b>	

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont à plus d'un an
<b>Actifs sur Contrats</b>	<b>77 597</b>	-	<b>77 597</b>	<b>20 008</b>

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont à plus d'un an
Clients	44 054	1 260	42 794	
Avances versées	1 609	-	1 609	
Autres créances d'exploitation	8 262	538	7 724	
Charges constatées d'avance	8 056	-	8 056	
<b>Clients et autres débiteurs</b>	<b>61 981</b>	<b>1 798</b>	<b>60 183</b>	

Les créances clients (factures à émettre TTC) à plus d'un an sont les suivantes (en K€) :

- au 31/12/2020 : 21 685
- au 31/12/2019 : 20 008

Ces créances clients à plus d'un an ne résultant pas d'une transaction de financement ne sont donc pas actualisées. Il s'agit de factures à émettre liées aux modalités de détermination du chiffre d'affaires et du résultat décrits en note 1.6.

## Note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont représentées essentiellement par des Sicav monétaires euro.

La trésorerie mentionnée dans le tableau de flux de trésorerie consolidés est composée de:

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Concours bancaires courants	(6 581)	(12 329)
Disponibilités	82 742	42 246
Valeurs mobilières de placement	233	608
<b>Trésorerie en fin de période</b>	<b>76 394</b>	<b>30 525</b>

## Note 12 - Capitaux Propres

Nombre d'actions composant le capital social	31/12/2020	31/12/2019
Au début de l'exercice	24 568 466	23 476 030
Actions nouvelles <sup>(1)</sup>	-	1 092 436
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>24 568 466</b>	<b>24 568 466</b>

(1) En 2019 : Conversion d'OCA souscrites en 2014 : création de 1 068 444 actions nouvelles issues de la conversion en juin 2019 de 10 644 obligations, représentant une augmentation de capital de 1 068 444 € dans le cadre de l'Emission du 25 juillet 2014.

- Dernière conversion en 2019 des Obligations Convertibles en Action émises dans le cadre de l'emprunt obligataire de juillet 2014 :

En 2019, 1 092 436 actions nouvelles ont été attribuées aux souscripteurs de l'émission obligataire de 2014 pour la conversion de 10 883 OCA.

Le 25 juillet 2019, date d'échéance de l'emprunt obligataire convertible, les 31 OCA résiduelles non converties ont fait l'objet d'un remboursement (capital et intérêts).

Un droit de vote double est accordé lorsqu'il est justifié d'une inscription au nominatif au nom du même actionnaire depuis plus de deux ans.

Actions propres	Quantité	Valeur brute (en milliers d'euros)
<b>31/12/2018</b>	<b>75 614</b>	<b>685</b>
Acquisitions	120 788	554
Cessions	132 732	694
<b>31/12/2019</b>	<b>63 670</b>	<b>545</b>
Acquisitions	156 112	588
Cessions	151 740	593
<b>31/12/2020</b>	<b>68 042</b>	<b>540</b>

#### Résultat par action

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Numérateur (en milliers d'euros)</b>		
Résultat net part du groupe (a)	(7 534)	3 008
<b>Dénominateur (en titres)</b>		
Nombre total de titres (b)	24 568 466	24 568 466
Nombre de titres d'autocontrôle (c)	68 042	63 670
Nombre de titres hors autocontrôle (d) = (b) - (c)	24 500 424	24 504 796
Nombre moyen de titres hors autocontrôle (e)	24 500 424	23 413 432
Actions ordinaires potentielles dilutives (f)	-	-
Nombre moyen de titres après dilution (g) = (e) + (f)	24 500 424	23 413 432
<b>Résultat par action (h) = (a*1000) / (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat par action dilué (i) = (a*1000) / (g)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Note 13 - Provisions non courantes et courantes

<b>Evolution 2020</b>								
(en milliers d'euros)								
	01/01/2020	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation de périmètre et divers	31/12/2020	Provision Non Courante	Provision Courante
Restructurations	458	715	(653)	-	1	521	521	-
Affaires	1 876	301	(2 902)	-	2 083	1 358	1 358	-
Litiges et risques divers	847	230	(65)	-	(300)	712	712	-
Pertes à terminaison	2 267	1 423	(580)	-	(1 784)	1 326	-	1 326
<b>Total</b>	<b>5 448</b>	<b>2 669</b>	<b>(4 200)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 917</b>	<b>2 591</b>	<b>1 326</b>

<b>Evolution 2019</b>								
(en milliers d'euros)								
	01/01/2019	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation de périmètre et divers	31/12/2019	Provision Non Courante	Provision Courante
Restructurations	748	364	(654)	-	-	458	458	-
Affaires	2 883	403	(200)	(860)	(349)	1 877	1 877	-
Litiges et risques divers	1 008	420	(90)	(491)	-	847	847	-
Pertes à terminaison	1 879	1 790	(880)	(872)	349	2 266	-	2 266
<b>Total</b>	<b>6 518</b>	<b>2 977</b>	<b>(1 824)</b>	<b>(2 223)</b>	<b>-</b>	<b>5 448</b>	<b>3 182</b>	<b>2 266</b>

### Provisions Courantes :

Perte à terminaison : compte tenu de l'incertitude relative aux dates d'échéance prévues pour les sorties de ressources, les provisions pour pertes à terminaison sont par principe considé-

rées comme des provisions courantes (1,3 M€ fin 2020 et 2,3 M€ fin 2019).

### Provisions Non Courantes :

Il n'y a pas de litiges significatifs en cours à la clôture.

## Note 14 - Avantages du personnel

Ils sont constitués des indemnités de départ en retraite dus, principalement, au titre de la convention collective Syntec en France ainsi que du régime de couverture médicale facultatif

réservé à d'anciens salariés ayant pris leur retraite avant le 1er janvier 1999. A fin 2020, le nombre de bénéficiaires de ce régime est de 119 vs 136 personnes à fin 2019.

(en milliers d'euros)	Frais de santé des anciens salariés en retraite et assimilé	Indemnités de départ	Total
<b>31/12/2019</b>	<b>1 035</b>	<b>10 411</b>	<b>11 446</b>
Mouvements de la période	(151)	216	65
Mouvements liés aux changements d'hypothèses actuarielles	(9)	(57)	(66)
<b>31/12/2020</b>	<b>875</b>	<b>10 570</b>	<b>11 445</b>

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements de retraites sont les suivantes :

	2020	2019	2018
Taux d'actualisation	0,42	0,79	1,63
Taux d'augmentation des salaires	1,45	1,45	1,45

Analyse de la sensibilité au taux actuariel :

Taux d'actualisation	-0,07%	+0,08%
Impact PIDR 2020	+0,78%	-0,88%

Le groupe étant essentiellement implanté en zone euro, un seul taux d'actualisation est retenu. Le taux d'actualisation est obtenu par référence au taux de rendement des obligations des entreprises de première catégorie en retenant une maturité équivalente à celle de l'engagement de retraite.

Le taux de rotation du personnel a été calculé et mis à jour sur un historique de 3 années, par tranche d'âge de 5 ans en retenant comme motifs de départ les démissions, les licenciements et

les ruptures conventionnelles. Dans ces hypothèses, depuis fin 2018, le groupe considère un départ volontaire de ses salariés à 67 ans (vs 65 ans à fin 2016).

Les indemnités de départ à la retraite versées en 2020 sont de 497 K€ (200 K€ en 2019).

## Note 15 - Passifs financiers et Endettement net (-)/Trésorerie nette (+)

### Trésorerie nette (+) /Endettement net (-) hors dette sur obligation locative

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Passifs financiers	(122 127)	(99 300)
Valeurs mobilières de placement	233	608
Disponibilités	82 742	42 246
<b>Trésorerie nette des dettes financières (+) ou Endettement net (-)</b>	<b>(39 152)</b>	<b>(56 446)</b>

### Passifs financiers hors dette sur obligations locatives

(en milliers d'euros)	31/12/2020			31/12/2019		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts obligataires	(24 844)	(129)	(24 973)	(24 684)	(197)	(24 881)
Emprunts bancaires et autres	(46 872)	(43 701)	(90 573)	(18 650)	(43 440)	(62 090)
<b>Sous - total emprunts et dettes financières</b>	<b>(71 716)</b>	<b>(43 830)</b>	<b>(115 546)</b>	<b>(43 334)</b>	<b>(43 637)</b>	<b>(86 971)</b>
Soldes créditeurs de banques	-	(6 581)	(6 581)	-	(12 329)	(12 329)
<b>Total Passifs Financiers</b>	<b>(71 716)</b>	<b>(50 411)</b>	<b>(122 127)</b>	<b>(43 334)</b>	<b>(55 966)</b>	<b>(99 300)</b>

### Evolution des emprunts et dettes financières

	31/12/2019	Nouveaux emprunts*	Remboursements de la période*	Variation intérêts courus*	Variation devise/périmètre/reclass	31/12/2020
Emprunts obligataires et intérêts courus	24 881	-	-	8	84	24 973
Emprunts bancaires et autres	62 090	43 931	(15 262)	(80)	(106)	90 573
<b>Total</b>	<b>86 971</b>	<b>43 931</b>	<b>(15 262)</b>	<b>(72)</b>	<b>(22)</b>	<b>115 546</b>

\*Mouvements au tableau de flux.

Le financement à court terme du Groupe est principalement assuré par le recours à l'affacturage et par les lignes de crédit BPI France garanties par les créances de crédits d'impôt portées à l'actif de la société mère du groupe fiscal en France. Le financement du groupe a été renforcé en 2016 et 2018 par l'émission de deux emprunts obligataires et, en 2017, par la ligne de 20 M€ consentie par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour la réalisation du programme pluriannuel de dépenses de Recherche & Développement et de croissance externe du groupe.

Par ailleurs, pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire et économique, le Groupe a pris des mesures supplémentaires pour renforcer sa liquidité. Dans le cadre des mesures gouvernementales d'aides aux entreprises les entités CS GROUP - France

et CS Novidy's ont engagé dès avril 2020 une démarche de mise en place de « Prêt Garanti par l'Etat ». Elles ont sollicité, respectivement 27 M€ et 4 M€, auprès de leurs banques partenaires.

#### 1. Prêts Garantis par l'Etat (Covid-19)

- PGE 27 M€ accordés à la filiale CS GROUP – France mis en place en août 2021.
- PGE 4 M€ accordés à la filiale CS Novidy's mis en place en septembre 2021.

Les PGE sont accordés contractuellement pour 1 an. Durant cette période ils ne portent pas d'intérêts mais sont assortis d'une commission d'engagement. Selon le dispositif prévu par le gou-

vernement, les emprunteurs pourront allonger la maturité à leur convenance pour 5 ou 6 années supplémentaires au maximum.

D'ores et déjà le Groupe souhaite solliciter un différé de remboursement de 2 ans et proroger les possibilités de remboursement au-delà de 5 ans. Les PGE ont par conséquent été considérés comme dette financière non courante.

Au-delà de la première année, le taux applicable sera fonction des conditions de marché du moment (taux de refinancement des banques du moment + marge). Ces conditions sont actuellement en discussion. Les entreprises emprunteuses ont jusqu'en avril 2021 pour finaliser leur dossier.

## 2. Emprunts Obligataires

- Emprunt obligataire EuroPP 2023 de 15,0 M€ émis en 2016

La filiale opérationnelle de CS GROUP, CS GROUP – France a procédé en fin d'année 2016 à l'émission d'un emprunt obligataire de 15 M€ à échéance avril 2023, souscrit par la société de gestion de portefeuille Zencap Asset Management via ses fonds crédit ETI. Après imputation des frais et comptabilisation des intérêts courus payables semestriellement la dette financière à la clôture est de 14 977 K€ au 31 décembre 2020.

- Emprunt obligataire EuroPP 2025 de 10,0 M€ émis en 2018 dans le cadre du financement de l'acquisition Novidy's.

La filiale opérationnelle de CS GROUP, CS GROUP – France a procédé au 26 juin 2018 à l'émission d'un emprunt obligataire de 10 M€ à échéance juin 2025, souscrit par la société de gestion de portefeuille Zencap Asset Management via ses fonds crédit ETI. Après imputation des frais et comptabilisation des intérêts courus payables semestriellement la dette financière à la clôture est de 9 996 K€ au 31 décembre 2020.

Les emprunts obligataires sont assortis de 2 covenants financiers, à savoir : un ratio d'endettement financier inférieur à 2,5 et un ratio de couverture des frais financiers nets cash supérieur ou égal à 3,5. Ces ratios sont testés sur une base annuelle. Dans le cadre de l'attribution des PGE, ces covenants ont fait l'objet d'un accord de « covenant holiday » pour l'exercice 2020.

## 3. Autres financements bancaires

- Ligne BEI de 20,0 M€

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) a consenti le 2 octobre 2017 à CS GROUP - France une ligne de financement

(en milliers d'euros)	Tirage au 31/12/2020	Date de remboursement de la créance théorique
CIR/CICE 2017	13 325	30/06/2021
CIR/CICE 2018	14 427	30/06/2022
CIR/CICE 2019	12 077	30/06/2023
<b>Total</b>	<b>39 829</b>	

Pour information, les lignes garanties par les créances de crédits d'impôt CIR et CICE accordées par BPI France font

d'un montant maximum de 20 millions d'euros pour la réalisation de son programme pluriannuel de dépenses de Recherche & Développement. Cette ligne a fait l'objet d'un tirage total en date du 26 juin 2018 dans le cadre de l'acquisition des sociétés du groupe Novidy's.

Le tirage de 20 M€ sera remboursé par 9 échéances annuelles à compter du 25 juin 2020 jusqu'au 25 juin 2028.

Après imputation des frais et comptabilisation des intérêts courus payables semestriellement la dette financière à la clôture est de 18 138 K€ au 31 décembre 2020.

La ligne de financement est assortie de 2 covenants financiers, à savoir : un ratio d'endettement financier inférieur à 2,5 et un ratio de couverture des frais financiers nets cash supérieur ou égal à 3,5. Dans le cadre de l'attribution des PGE, ces covenants ont fait l'objet d'un accord de « covenant holiday » pour l'exercice 2020.

- Contrat de Développement Participatif (CDP) BPI France de 3,0 M€

Dans le cadre des mesures gouvernementales d'aide aux entreprises accordées pendant la période de crise sanitaire Covid-19, le prêt a fait l'objet d'un différé de 6 mois de chacune des deux échéances trimestrielles T1 et T2 2020 par BPI France. La dernière échéance est donc reportée au 31 mars 2021.

- Prêt à taux Zéro (PTZI) BPI France de 1,0 M€

Le prêt avait été accordé en 2014 jusqu'au 30 juin 2021 à la filiale Diginext dans le cadre du régime d'intervention en faveur de la recherche, du développement et de l'innovation est remboursable linéairement en 20 remboursements trimestriels de 47,5 K€ à partir du 30 septembre 2016.

Il a été transféré dans le cadre de la TUP réalisée le 1<sup>er</sup> mai à la société CS GROUP- France. Comme le CDP ci-dessus, le prêt a fait l'objet d'un différé de 6 mois de chacune des deux échéances trimestrielles T1 et T2 2020 par BPI France dans le cadre des mesures gouvernementales d'aide aux entreprises accordées pendant la période de crise sanitaire Covid-19. La dernière échéance est donc reportée au 31 décembre 2021.

- Financement BPI France des créances de Crédit Impôt recherche et Crédit Impôt Compétitivité Emploi du groupe fiscal.

l'objet d'un renouvellement annuel et sont, par conséquent, considérées comme financement à moins d'un an.

## 4. Affacturage

- Crédit Agricole Leasing & Factoring (affacturage déconsolidant)

CS GROUP – France utilise depuis 2002 une convention d'affacturage avec Crédit Agricole Leasing & Factoring. Cette convention prévoit que lorsque le défaut de paiement du débiteur est lié à son insolvabilité, le risque est supporté par la société d'affacturage dans la limite d'un montant garanti. En 2006 la filiale Diginext a conclu avec Crédit Agricole Leasing & Factoring une convention d'affacturage similaire. La TUP au 1er mai 2020 des activités Diginext dans CS GROUP – France n'a pas eu

d'impact sur la ligne globale qui reste plafonnée à un montant de 13 M€ pour une durée indéterminée.

Le risque principal, risque de défaillance ou d'insolvabilité, ayant été transféré, ces créances sont déconsolidées et font partie intégrante des Disponibilités

- BPI France (cession de créances professionnelles)

La ligne de mobilisation de créances Loi Dailly utilisable par CS GROUP – France est plafonnée à 12,0 M€ et intègre les activités de la société Diginext fusionnée au 1er mai 2020. Cette ligne globale de 12,0 M€ est confirmée jusqu'au 30 juin 2021.

<b>A. Total affacturage déconsolidant</b>		
(en milliers d'euros)	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Créances cédées à Crédit Agricole Leasing & Factoring	9 591	9 833
Dont créances cédées non garanties	(755)	(137)
Réserves / garanties	(1 497)	(1 473)
<b>Total Créances cédées déconsolidantes en trésorerie</b>	<b>7 339</b>	<b>8 223</b>
<b>B. Factors non déconsolidants</b>		
(en milliers d'euros)	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Clients BPI France	6 554	12 000
Client Crédit Agricole Leasing & Factoring non garanti	755	137
<b>Total Créances cédées non déconsolidantes</b>	<b>7 309</b>	<b>12 137</b>



## Note 16 - Dettes sur Obligations Locatives

	01/01/2020	Reclassement IAS17	Nouvelles Dettes (1)	Diminution (2)	Reclassement Courant / Non courant	31/12/2020
Dettes sur obligations locatives non courantes	15 855	-	1 776	-	(4 974)	12 657
Dettes sur obligations locatives courantes	4 670	-	79	(4 753)	4 974	4 970
<b>Total</b>	<b>20 525</b>	<b>-</b>	<b>1 855</b>	<b>(4 753)</b>	<b>-</b>	<b>17 627</b>

(1) Nouveaux baux signés sur l'année.

(2) Part des loyers versés correspondant au remboursement de la dette location.

## Note 17 - Autres passifs courants et non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Passifs non courants</b>		
Impôts différés	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres Passifs courants</b>		
Avances et acomptes reçus	11 084	9 461
Fournisseurs	27 220	37 296
Dettes d'exploitation diverses (1)	59 316	53 008
Dettes diverses (3)	6 584	1 149
Impôt sur les sociétés	57	(166)
<b>Fournisseurs et autres créiteurs</b>	<b>104 261</b>	<b>100 748</b>
Passifs sur contrats (ex-Produits constatés d'avance) (2)	55 069	45 607
<b>Total Autres Passifs courants</b>	<b>159 330</b>	<b>146 355</b>

(1) Sous cette rubrique figurent essentiellement la TVA sur les créances clients non encaissées, la TVA sur les factures clients à établir, la TVA due au titre du dernier mois de l'exercice (pour un montant total de 18,7 M€, dont plus de 12,6 M€ de TVA sur factures à établir au 31 décembre 2020) et les dettes sociales (personnel, congés payés, organismes sociaux et fiscaux) pour un montant total de 40,6 M€ au 31 décembre 2020. A fin décembre 2019 la position fiscale ressort en négatif correspondant au crédit déposé par la filiale canadienne au titre de 2019.

(2) Les produits constatés d'avance résultent de la méthode de reconnaissance du revenu décrite en note 1.6 (facturation excédant le chiffre d'affaires reconnu du fait de l'avancement du projet) aux comptes consolidés du présent document.

(3) A fin décembre 2020, sous cette rubrique, la dette sociale Covid-19 du report de paiement des cotisations sociales représente 6,1M€ et sera intégralement remboursée à fin septembre 2021.

## Note 18 - Personnel

Effectif moyen du Groupe	31/12/2020	31/12/2019
France	1 791	1 740
Etranger	293	301
<b>Total</b>	<b>2 084</b>	<b>2 041</b>

<b>Charge de personnel</b> (en milliers d'euros)	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Salaires	86 151	85 787
Charges sociales	32 461	32 001
Participation des salariés et divers	-	155
<b>Total</b>	<b>118 612</b>	<b>117 943</b>

Le montant de la masse salariale du Groupe est diminué de l'impact du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) dont bénéficient les sociétés françaises, soit un produit de CIR de 16 236 K€ compta-

bilisé en minoration des frais de personnel de R&D de la période, contre 15 096 K€ comptabilisé en 2019.

## Note 19 - Amortissements et provisions d'exploitation

(en milliers d'euros)	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location	(4 618)	(4 310)
(en milliers d'euros)	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Dotations aux amortissements	(4 154)	(3 651)
Dotations (-) / reprises (+) pour dépréciations	(292)	149
Dotations (-) / reprises (+) pour provisions	1 163	(448)
<b>Total</b>	<b>(3 283)</b>	<b>(3 950)</b>

## Note 20 - Autres charges et produits opérationnels

<b>Exercice 2020</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Net 2020</b>
(en milliers d'euros)			
Restructuration – personnel	(4 134)	1 092	(3 042)
Restructurations internes (1)	(1 459)	-	(1 459)
Litige sur affaires (2)	(985)	-	(985)
Coûts Covid-19	(845)	-	(845)
Autres	(61)	81	20
<b>Total</b>	<b>(7 484)</b>	<b>1 173</b>	<b>(6 311)</b>

(1) Il s'agit des coûts engagés au premier semestre dans le cadre de la TUP Diginext et la réorganisation la BU New Défense

(2) Il s'agit principalement de coûts engagés dans le cadre du dépôt de dossiers de demande d'autorisation ITAR

(3) Voir aussi Note 1.2 sur les impacts de la crise sanitaire Covid-19

<b>Exercice 2019</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Net 2019</b>
(en milliers d'euros)			
Déménagements et locaux vides	(110)	-	(110)
Restructuration – personnel	(2 420)	1 356	(1 064)
Résultat de cession d'actifs	(4)	-	(4)
Litige sur affaires	(57)	190	133
Autres - Restructurations internes (1)	(2 282)	66	(2 216)
<b>Total</b>	<b>(4 873)</b>	<b>1 612</b>	<b>(3 261)</b>

(1) Il s'agit des coûts engagés dans le cadre de la réalisation du Plan Ambition 21

## Note 21 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Coût de l'endettement financier brut	(3 266)	(3 695)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	130	52
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(3 136)</b>	<b>(3 643)</b>
Autres produits et charges financiers	(611)	(379)
<b>Résultat financier (hors impact IFRS 16)</b>	<b>(3 747)</b>	<b>(4 022)</b>

### Détail des autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Dotations nettes (1)	26	(128)
Résultat de change et divers (2)	(637)	(263)
Dividendes	-	12
<b>Total</b>	<b>(611)</b>	<b>(379)</b>

### Charges financières sur obligations locatives IFRS 16

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts sur obligation locative	(726)	(781)

## Note 22 - Impôt sur les résultats

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits / charges d'impôt au résultat du groupe</b>	<b>(2 126)</b>	<b>(2 381)</b>
Impôts sur les résultats des filiales étrangères (a)	(197)	(74)
Charge de CVAE de l'exercice (brute)	(1 833)	(1 885)
Impôt différé	(97)	(422)

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Résultat consolidé avant impôt (hors résultat des activités cédées)	(5 408)	(5 389)
Taux d'imposition théorique	-	-
<b>Impôt sur le résultat théorique (b)</b>	<b>1 514</b>	<b>(1 671)</b>
Différentiel de taux imposition filiales étrangères (c)	67	(137)
Impact des Crédits d'Impôt du Groupe fiscal France (différences permanentes) (d)	4 546	4 690
Effet des pertes fiscales de l'exercice non activées et produit d'intégration fiscale (e)	(6 837)	(2 960)
Diverses différences permanentes (f)	513	4
<b>Charges d'impôt réelle sur les résultats = (a) = (b)+(c)+(d)+(e)+(f)</b>	<b>(197)</b>	<b>(74)</b>

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en minoration des charges de R&D (frais de personnel essentiellement).

La méthode retenue pour la détermination des impôts différés actifs liés aux pertes reportables du groupe fiscal France (très

majoritairement à durée indéterminée) est décrite en note 1.12. Aucun impôt différé actif n'a été constaté au 31/12/2020.

La situation fiscale du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Base fiscale (déficits reportables et différences temporelles)	347	321
Economie potentielle maximale d'impôt correspondante (28% en 2020, 31% en 2019)	97	100

La société mère CS GROUP a constitué un groupe d'intégration fiscale avec certaines filiales. Chaque société calcule et comptabilise sa charge d'impôts comme en l'absence de régime de groupe. L'éventuelle économie d'impôt qui pourrait résulter de l'application du régime bénéficie à la société mère.

De son côté, la société canadienne CS GROUP - Canada Inc. fait l'objet, depuis courant 2016, d'une revue par l'administration

fiscale provinciale « Revenu Québec » des crédits d'impôts relatifs aux salaires R&D déclarés pour les exercices 2011 et 2012. En 2018, CS Canada a introduit une réclamation contentieuse auprès de « Revenu Québec ». A la clôture 2020, du fait de la crise sanitaire et des mesures de confinement, les échanges avec l'administration québécoise sur les travaux de vérification sont toujours en cours.

## Note 23 - Gestion des risques de marché

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt, risque de crédit, risque de change et risque de contrepartie.

### A/ Risque de liquidité

Selon la définition donnée par l'Autorité des Marchés Financiers, le risque de liquidité se caractérise par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif et se traduit par l'impossibilité de rembourser les dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités ainsi que la disponibilité de ressources financières appropriées grâce à des facilités confirmées.

Le financement court terme est principalement assuré par le recours à des lignes annuelles d'affacturage et de cession de créances commerciales. Les lignes de financement avec Crédit Agricole Leasing & Factoring et BPI France sont aménagées avec un plafond respectivement de 13,0 M€ et 12,0 M€. Ces deux lignes poursuivent leurs effets en 2020 et en 2021.

Par nature, le montant utilisé est plafonné par le volume de créances émises et non encaissées. Une éventuelle faiblesse de la facturation limiterait la capacité du groupe à utiliser la totalité de ces lignes et à financer temporairement les dettes.

#### B/ Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt provient essentiellement des emprunts. La gestion de l'exposition au risque de taux couvre deux types de risques :

- Un risque de prix sur les actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant une dette à taux fixe par exemple, le groupe s'expose à une perte potentielle d'opportunité si les taux d'intérêts venaient à baisser. Toute variation des taux d'intérêts est susceptible d'avoir un impact sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe. Cette perte d'opportunité n'aurait toutefois aucun effet sur les produits et les charges financiers tels que présentés dans le compte de résultat consolidé et, en tant que tel, sur le résultat net futur du groupe jusqu'à l'arrivée à échéance de ces actifs et passifs.

Trésorerie et endettement à taux variables :

<b>31/12/2020</b>			
(en milliers d'euros)	<b>Total</b>	<b>À - 1 an</b>	<b>De 2 à 5 ans</b>
Actifs financiers (valeurs mobilières de placement)	<b>233</b>	233	
<b>Passifs financiers :</b>			
Mobilisation créance CIR-CICE / BPI France	<b>(38 929)</b>	(38 929)	
Position nette avant gestion	<b>(38 696)</b>	(38 696)	
Impact de la hausse de 1 point des taux d'intérêts sur le compte de résultat avant impôt	<b>(387)</b>	(387)	
Impact de la hausse de 1 point des taux d'intérêts sur les fonds propres	(387)	(387)	
<b>31/12/2019</b>	<b>Total</b>	<b>À - 1 an</b>	<b>De 2 à 5 ans</b>
(en milliers d'euros)			
Actifs financiers (valeurs mobilières de placement)	<b>608</b>	608	
<b>Passifs financiers :</b>			
Mobilisation créance CIR-CICE / BPI France	<b>(39 975)</b>	(39 975)	
Mobilisation des créances commerciales / Crédit Agricole Leasing & Factoring – utilisation au 31/12/19	<b>(3 526)</b>	(3 526)	
Cession créances commerciales / BPI France - utilisation au 31/12/19	<b>(796)</b>	(796)	
Position nette avant gestion	<b>(43 689)</b>	(43 689)	
Impact de la hausse de 1 point des taux d'intérêts sur le compte de résultat avant impôt	<b>(437)</b>	(437)	
Impact de la hausse de 1 point des taux d'intérêts sur les fonds propres	<b>(437)</b>	(437)	

#### C/ Risque de contrepartie

La base de clientèle du groupe est constituée par de grands comptes. Près de la moitié du chiffre d'affaires est réalisé avec des administrations et des établissements publics, principalement en France. Les dépenses publiques dépendent de facteurs économiques et politiques et sont donc susceptibles de connaître des variations d'une année à l'autre.

Le Groupe ne consent aucun prêt significatif à des personnes physiques ou morales externes, employés ou entités dont il détiendrait des titres et qui ne seraient pas consolidés.

- Un risque de variation des flux de trésorerie sur les actifs et passifs à taux variable si les taux d'intérêt venaient à augmenter.

L'objectif principal de la gestion des taux d'intérêt de l'endettement du groupe est de minimiser le coût de la dette et de le protéger des fluctuations des taux d'intérêt en contractant par exemple, des «swaps» de taux variable contre taux fixe.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés autorisés tels que des contrats de swaps conclus avec des établissements financiers.

Il existe dans les comptes d'endettement à moyen et long terme un seul contrat significatif de type location financière. A taux fixe ce contrat n'est pas, en tout état de cause, exposé au risque de taux d'intérêts.

L'endettement à court terme est constitué par la mobilisation de créances commerciales. Leurs volumes d'utilisation faisant l'objet d'une forte variabilité en fonction des flux de trésorerie quotidiens, aucune couverture n'a été mise en place .

Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par le Groupe dans le cadre des opérations de trésorerie et opérations sur instruments dérivés.

#### D/ Risque de change

Le groupe est soumis à deux catégories de risques liées à l'évolution du taux de change :

- le risque lié à la conversion des états financiers des activités implantées dans des pays ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couver-

ture particulière et est limité compte tenu de l'implantation géographique du groupe majoritairement situé dans la zone euro ;

- le risque transactionnel concernant les flux d'achats et de ventes dans des devises différentes de celle où l'opération est réalisée. Ce risque de change est cependant limité car chaque entité intervient majoritairement dans son pays et dans sa devise. Les expositions résiduelles au risque de change sont principalement liées au dollar américain et localisées dans les sociétés françaises et canadiennes.

Le Groupe a mis en place des procédures de gestion des positions en devises résultant d'opérations commerciales et financières libellées en monnaies différentes de la monnaie locale de 31/12/2020

(en milliers d'euros)

Actifs	
Passifs	
Exposition aux risques de change avant couverture (a)	
Montants couverts nets (b)	
Exposition aux risques de change après couverture (a)-(b)	
Sensibilité au risque de change de 5% (appréciation) - impact net en résultat	

	USD
	3 152
	240
	2 912
	-
	2 912
	146

### 31/12/2019

(en milliers d'euros)

Actifs	
Passifs	
Exposition aux risques de change avant couverture (a)	
Montants couverts nets (b)	
Exposition aux risques de change après couverture (a)-(b)	
Sensibilité au risque de change de 5% (appréciation) - impact net en résultat	

USD

	3 017
	5 043
	(2 026)
	-
	(2 026)
	(101)

Les comptes courants en devises entre les filiales CS GROUP - Canada, CS Roumanie et CS GROUP - France sont neutralisés pour ne faire apparaître que les créances et dettes commerciales avec les tiers.

#### E/ Risque de prix

Deux grands contrats commerciaux ont été conclus avec des clauses d'indexation de prix basées sur certaines matières premières. L'impact de ces indexations sur la reconnaissance du revenu de ces contrats est aujourd'hui résiduel et peu élevé et la sensibilité au risque de prix n'est pas significative. Le Groupe n'a pas souscrit de couvertures matières au titre de ces deux contrats.

#### F/ Risque sur actions

Ainsi qu'il est indiqué en note 11 et 12, le groupe détient des Sicav monétaires euro à maturité courte dont le risque est minime. La valeur des actions auto-détenues étant déduite des

l'entité concernée. Conformément à ces procédures, toutes les expositions transactionnelles significatives doivent être couvertes dès leur survenance. Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe peut décider de recourir à divers instruments financiers conclus avec des établissements financiers de premier plan, notamment des opérations à terme et des options d'achat et de vente de devises.

En 2019 et 2020, aucun contrat commercial n'a fait l'objet de couverture de change.

Risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaies :

capitaux propres, les variations de cours sont sans impact sur le compte de résultat consolidé.

#### G/ Risque de crédit

Les risques de crédit auxquels le groupe est exposé sont peu élevés, en raison de la nature de ses clients, principalement des institutionnels, notamment des administrations, qui disposent d'une qualité de crédit de premier rang. Près de la moitié du chiffre d'affaires 2020 est réalisé avec des administrations et des établissements publics, principalement en France.

Par ailleurs, des procédures d'acceptation des clients et des analyses de risques de crédit qui y sont liées sont intégrées au processus global d'évaluation des risques et sont mises en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Les créances clients font l'objet d'analyses et de suivis spécifiques, principalement les créances dont l'échéance contractuelle est dépassée.

## 2020

(en milliers d'euros)	Valeur comptable (1)	Dépréciées	Ni dépréciées ni échues	Non dépréciées mais échues
Créances clients (total des factures émises TTC après retraits factor et éliminations intragroupes)	30 272	1 450	24 444	4 378

(1) Ce montant intègre 6,6 M€ de créances (clients publics et parapublics français) cédées à BPI (factor non déconsolidant).

### Ventilation des créances échues et non dépréciées (en milliers d'euros)

Moins de 30 jours :	2 151
Entre 31 et 60 jours :	629
Plus de 61 jours :	1 598
<b>Total :</b>	<b>4 378</b>

## 2019

(en milliers d'euros)	Valeur comptable (1)	Dépréciées	Ni dépréciées ni échues	Non dépréciées mais échues
Créances clients (total des factures émises TTC après retraits factor et éliminations intragroupes)	44 055	1 260	34 176	8 619

(1) Ce montant intègre 15,3 M€ de créances (clients publics et parapublics français) cédées à BPI (factor non déconsolidant plafonné à 12 M€).

### Ventilation des créances échues et non dépréciées (en milliers d'euros)

Moins de 30 jours :	4 584
Entre 31 et 60 jours :	1 213
Plus de 61 jours :	2 822
<b>Total :</b>	<b>8 619</b>

## Note 24 - Engagements hors bilan

(En milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Engagements donnés</b>		
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles – titres (1)	43 142	45 212
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles - comptes de garantie et de réserve Crédit Agricole Leasing & Factoring	1 504	1 482
Nantissement Dailly des créances d'intégration fiscale - garantie donnée dans le cadre du financement des créances de crédit d'impôt par BPI	39 829	39 975
Avals, cautions et garanties (cf.24a)	50 076	53 961
Garantie de passif (2)	-	230
<b>Engagements reçus</b>		
Garanties reçues sur exécution marché (3)	685	722

(1) Au 31 décembre 2019 : nantissement commun donné des titres Novidy's et Diginext données en garantie des obligations Euro PP 2023 de 15 M€, des obligations EuroPP 2025 de 10 M€ et de la ligne BEI de 20 M€ (capital restant dû et intérêts courus inclus). Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020, date de la TUP Diginext, nantissement commun de 100% des titres Novidy's et CS Germany.

(2) La cession de la filiale USB GmbH en avril 2016 a été accompagnée d'une garantie du passif social et fiscal plafonnée à 230 K€ désormais prescrite selon les limites des délais de prescription de la législation allemande (4 ans).

(3) L'acquisition des sociétés du groupe Novidy's fait l'objet d'une garantie de passif octroyée par les vendeurs.

## 1.1 Avals, cautions et garanties donnés :

(En milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Cautionnement solidaire CS GROUP SA des emprunts obligataires EuroPP 2023 et 2025 souscrits par CS GROUP - France en 2016 et en 2018 (intérêts courus et nominal) et de la ligne de crédit accordée par la BEI en 2017. Tirage à date :	43 142	45 212
Garantie parentale donnée par CSSI dans le cadre du DECD octroyé par l'Etat du Connecticut à CS US Inc	114	125
Garantie parentale donnée en paiement de loyer (*)	4 750	4 750
Garantie donnée dans le cadre de l'utilisation de la ligne cautions sur loyers accordés à CS GROUP - France	889	814
Garanties et cautions hors Groupe et engagements liés à l'exécution des marchés (hors restitution d'acomptes) (**)	1 181	3 060
<b>Total avals, cautions et garanties</b>	<b>50 076</b>	<b>53 961</b>

(\*) Porte sur l'occupation par CS GROUP - France d'un ensemble de locaux sis 22 avenue Galilée au Plessis Robinson. Les présents baux sont conclus pour une période de neuf années à compter de 2014. Ils prévoient une garantie solidaire de la maison-mère CS GROUP SA, plafonnée à 4 750 K€ sur une durée de 6 ans, à compter de la date de prise d'effet du bail.

(\*\*) Le groupe, dans le cadre de réponses à appels d'offres, est parfois amené à mettre en place des garanties de soumission. Également, de la signature du contrat jusqu'à la fin de son exécution, le groupe s'engage, par l'intermédiaire de banques, à dédommager le client en cas de manquement à ses obligations contractuelles et procède à la mise en place de cautions de bonne exécution.

En fonction des clauses contractuelles, le groupe est amené à percevoir de ses clients des acomptes. Ces acomptes sont enregistrés en dettes au bilan. A la demande du client des garanties de restitution d'acomptes peuvent être mises en place ; leur montant s'établit à 792 K€ au 31 décembre 2020 identique à fin 2019.

## Note 25 - Honoraires d'audit et de conseil pris en charge au compte de résultat

(en milliers d'euros)	Deloitte & Associés		Mazars	
	Montant 2020	%	Montant 2020	%
<i>Certification des comptes individuels et consolidés</i>				
. Emetteur	77	37%	78	44%
. Filiales intégrées globalement	93	44%	96	54%
	<b>Sous-total</b>	<b>170</b>	<b>174</b>	<b>98%</b>
<i>Services autres que la certification des comptes</i>				
. Emetteur	-	0%	3	2%
. Filiales intégrées globalement	39	19%	-	0%
	<b>Sous-total</b>	<b>39</b>	<b>3</b>	<b>2%</b>
<b>Total</b>	<b>209</b>	<b>100%</b>	<b>177</b>	<b>100%</b>

Ces prestations couvrent les services requis par les textes légaux et réglementaires (rapports sur augmentations de capital, lettres de confort, etc.) ainsi que les services fournis à

la demande de CS GROUP et ses filiales (due diligence, assistance juridique et fiscale, et attestations diverses).

## Note 26 - Transactions avec les parties liées

### Entreprises associées

Il s'agit d'entreprises détenues entre 20% et 50%, non contrôlées, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions se font sur la base de prix de marché.



(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Créances d'exploitation	1 244	2 923
Achats	455	455
Ventes	5 150	7 973

Les ventes aux parties liées sont essentiellement réalisées avec CenProCS Airliance dans le cadre d'un contrat dont le client final est Airbus.

Les achats aux parties liées sont réalisés avec la société SIRPA, société contrôlée par Y. Sabeg.

La rémunération des dirigeants (membres du Conseil d'Administration et Directeur Général) est indiquée globalement ci-dessous pour chacune des catégories définies à IAS 24 «Information relative aux parties liées».

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Avantages à court terme	487	592
Indemnités de fin de contrat	698	698

Le groupe n'a consenti aux organes d'administration et de gestion de CS GROUP ni avance ou crédit, ni contracté d'engagements pour leur compte (pension de retraite ou autres).

Le Conseil d'Administration de CS, dans sa séance du 12 juillet 2005, a alloué au Directeur Général une indemnité de départ en

cas de révocation ou de non-renouvellement des fonctions, suivis d'un départ définitif du groupe, sauf abus de biens sociaux ou volonté de nuire, égale à 150% de sa rémunération brute annuelle 2007 (rémunération forfaitaire ou rémunération fixe + variable à 100%). Cette indemnité est subordonnée au respect de conditions de performance.

## Note 27 - Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice 2020.